



La revue des marchés publics



N° 4475 - Jeudi 27 août 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 23

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 35
- *Marchés de travaux* P. 41
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 49

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 55
- *Marchés de travaux* P. 59
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REEXAMEN DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT A COMMANDES N°2026-026/MEF/SG/DMP du 09/04/2026 POUR L'ACQUISITION D'IMPRIMES ADMINISTRATIFS ET DE VALEUR AU PROFIT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE SUIVANT EXTRAIT DE DECISION N°2026-L.R0275/ARCOP/ORD DU 29/07/2026 (lot 1 & lot 2). **Références de la publication de l'avis : Quotidien N° 4393 du mardi 05 mai 2026**
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Nombre de concurrents : dix (10) ;
Date de dépouillement : 03/06/2026 ; Date de délibération : 29/07/2026.

Date de dépôt : 03/09/2026 , Date de clôture : 23/07/2026.									
Soumissionnaires	Montant lu FCFA HTVA		Montant lu FCFA TTC		Montant corrigé FCFA HTVA		Montant corrigé FCFA TTC		Observations
	minimum	Maximum	minimum	Maximum	Minimum	Maximum	minimum	maximum	
Lot 1 : acquisition d'imprimés administratifs et de valeur au profit de la DGI, de la DGCA, de la DGTCP et de la DPVC									
SITD	43 129 500	57 550 000	50 892 810	67 909 000	--	--	--	--	Conforme (constitution d'une garantie de bonne exécution de 35%)
NIDAP IMPRIMERIE	50 163 000	65 287 500	59 192 340	77 039 250	--	--	--	--	Conforme
SONAZA IMPRIMERIE SARL	44 809 500	58 776 000	52 875 210	69 355 680	44 809 500	58 776 000	52 875 210	69 355 680	Conforme
G.I.B.-C.A.C.I-B	44 907 525	59 074 200	52 990 880	69 707 556	44 907 525	59 074 200	52 990 880	69 707 556	Conforme
I.A.G S.A	39 296 750	51 524 000	46 370 165	60 798 320	--	--	--	--	Non Conforme Offre anormalement basse car montant (60 798 320) inférieur au seuil minimum (après prise en compte de la marge de tolérance (67 078 851))
GROUPEMENT IMPRI-NORD ET SALEM GROUP	44 481 250	58 825 000	52 487 875	69 413 500	--	--	--	--	Non Conforme Incohérence sur la date de naissance du maintenancier (BONKOUNGOU Harouna est né le 31/12/2026 sur le CV et le 31/12/1998 sur le diplôme et l'attestation de travail)
DEFI GRAPHIC	--	--	58 197 600	76 875 525	--	--	--	--	Non conforme Absence de groupe électrogène de 50 KVA
ENTREPRISE IBN SAID SARL	43 292 500	56 850 000	--	--	--	--	--	--	Non Conforme : - Absence de machine de presse : (une (01) machine offset en feuilles boc unique 04 couleurs) ; - ne dispose que d'un (01) seul massicot au lieu de deux (2) tel que demandé dans le DAO :

									- absence de PAO : (Une (01) machine CTP (Computer To Plate) ; - absence de groupe électrogène ; - l'atelier de travail est inadapté.
WID	--	63 870 000	--	--	--	--	--	--	Non recevable : -pour avoir proposé un montant maximum uniquement alors qu'il s'agit d'un marché à commandes ;
LE PELERIN	43 060 500	56 977 000	--	--	--	--	--	--	Non conforme pour avoir fourni une attestation de Niveau BAC+4 au lieu de BTS demandé dans le DAO.
Lot 2 : acquisition d'imprimés administratifs et de valeur au profit de la DGTCP et de la DGD									
SITD	43 129 500	57 550 000	50 892 810	67 909 000	--	--	--	--	Conforme (constitution d'une garantie de bonne exécution de 35%)
SONAZA Imprimerie SARL	47 000 250	62 675 000	55 460 295	73 956 500	47 000 250	62 675 000	55 460 295	73 956 500	Conforme
ATTRIBUTAIRES	Lot 01 : SITD pour un montant minimum TTC de cinquante et un millions deux cent trois mille cent cinquante (51 203 150) francs CFA et un montant maximum TTC de soixante-sept millions sept cent quarante-neuf mille sept cents (67 749 700) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours par commande ; Lot 02 : SITD pour un montant minimum TTC de cinquante millions huit cent quatre-vingt-douze mille huit cent dix (50 892 810) francs CFA et un montant maximum TTC de soixante-sept millions neuf cent neuf mille (67 909 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours par commande. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix et l'acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% par lettre de SITD du 4 août 2026 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.								

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES				
MANIFESTATION N°2026-049/MEF/SG/DMP DU 20/05/2026 POUR RECRUTEMENT DE BUREAU POUR LE SUIVI CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION DE 09 PARCS A VACCINATION, 18 BLOCS DE LATRINES A 03 POSTES, ET 10 BLOCS DE 05 BOUTIQUES DE RUE DANS LES REGIONS DES KOULSE, DE YAADGA ET DU LIPTAKO Référence de la publication de l'avis à manifestation d'intérêt : RMP n°4412 du lundi 1 ^{er} juin 2026 Financement : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF Date de dépouillement : 15/06/2026 Date de délibération : 07/08/2026 Méthode de sélection : Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) Nombre de plis reçus : Dix-neuf (19) Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-529250-CS-CQS Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : - N° 2026-0533/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 09 juin 2026 et - N°2026-0758/MEF/SG/SMT-PI du 04/08/2026				
N°	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement
Mission 01 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de neuf (09) parcs à vaccination dans les communes de Manè et Bani dans les régions du Liptako et des Koulse				
01	Groupement CADY SARL/CAFI-B SARL	BF/BF	Quatorze (14)	3 ^e
02	Groupement CACI-C / TID CONSULT	BF/MALI	Deux (02)	Non classé -Deux (02) références pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation au lieu de 03 références minimum exigés
03	UIC	BF	Trois (03)	9 ^e Exo
04	STATIQUE SARL	BF	Zéro (0)	Non classé -Aucune référence pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation
05	Groupement CETRI/SETRAC/ESABR	BF/NIGER/MAURITANIE	Douze (12)	4 ^e Exo
06	Groupement MASSIVE DYNAMIC/TID	BF/MALI	Trois (03)	9 ^e Exo
07	BECOTEX SARL/BICE	BF/MALI	Onze (11)	6 ^e
08	Groupement IC/ARCHIMAS/ECO-ART&BTP	MALI/MALI/BF	Zéro (0)	Non classé -Aucune référence pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation
09	CAIF	BF	Six (06)	8 ^e
10	Groupement CET-BTP& SERVICES/TA IC/CIE IC	BF/BF/BF	Dix-neuf (19)	2 ^e

11	Groupement AFRIK CONSULT/BETAIC/BETIM BTP	BF/BF/BF	Vingt et un (21)	1 ^{er}
12	B.A.C	BF	Trois (03)	9 ^e
13	CEI TP	BF	Deux (02)	Non classé -Deux (02) références pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation au lieu de 03 références minimum exigés
14	Groupement GER BTP/AVET SARL	BF/BF	Douze (12)	4 ^e
15	Groupement B2I/GEFA/AFRIQUE DJIGUI	BF/BF/BF	Dix (10)	7 ^e
Mission 02 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de dix-huit (18) blocs de latrines à 03 postes dans les communes de Manè, Boulsa, Titao dans les régions de Yaadga et des Koulé				
01	Groupement CADY SARL/CAFI-B SARL	BF/BF	Quatorze (14)	4 ^e
02	Groupement CACI-C/ TID CONSULT	BF/MALI	Deux (02)	Non classé -Deux (02) références pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation au lieu de 03 références minimum exigés
03	UIC	BF	Trois (03)	9 ^e Exo
04	Groupement BEI CORP-BF/BEI CORP-Bénin	BF/Bénin	Trois (03)	9 ^e Exo
05	STATIQUE SARL	BF	Zéro (0)	Non classé -Aucune référence pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation
06	Groupement CETRI/SETRAC/ESABR	BF/NIGER/MAURITANIE	Douze (12)	5 ^e
07	Groupement MASSIVE DYNAMIC/TID	BF/MALI	Trois (03)	9 ^e Exo
08	Groupement BECOTEX SARL/BICE	BF/MALI	Onze (11)	7 ^e
09	Groupement IC/ARCHIMAS/ECO-ART&BTP	MALI/MALI/BF	Zéro (0)	Non classé -Aucune référence pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation
10	CAIF/SINET SARL	BF/BF	Vingt-trois (23)	1 ^{er}
11	Groupement AFRIK CONSULT/BETAIC/BETIM BTP	BF/BF/BF	Vingt et un (21)	2 ^e
12	B.A.C	BF	Trois (03)	9 ^e
13	CEI TP	BF	Deux (02)	Non classé -Deux (02) références pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation au lieu de 03 références minimum exigés
14	Groupement GER BTP/AVET SARL	BF/BF	Douze (12)	5 ^e Exo
15	Groupement B2I/GEFA/AFRIQUE DJIGUI	BF/BF/BF	Dix (10)	8 ^e
16	Groupement CIE IC/CET-BTP& SERVICES/ TA IC	BF/BF/BF	Dix-neuf (19)	3 ^e
Mission 03 : Suivi-contrôle des travaux de réalisation de cinquante (50) boutiques de rue dans les communes de Boussou et Manè dans les régions de Yaadga et des Koulé				
01	Groupement CADY SARL/CAFI-B SARL	BF/BF	Quatorze (14)	3 ^e
02	Groupement CACI-C/ TID CONSULT	BF/MALI	Deux (02)	Non classé -Deux (02) références pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation au lieu de 03 références minimum exigés
03	UIC	BF	Trois (03)	9 ^e
04	Groupement BEI CORP-BF/BEI CORP-Bénin	BF/Bénin	Trois (03)	9 ^e Exo
05	STATIQUE SARL	BF	Zéro (0)	Non classé -Aucune référence pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation
06	Groupement CETRI/SETRAC/ESABR	BF/NIGER/MAURITANIE	Douze (12)	4 ^e Exo
07	Groupement MASSIVE DYNAMIC/TID	BF/MALI	Trois (03)	9 ^e Exo
08	Groupement BECOTEX SARL/BICE	BF/MALI	Onze (11)	6 ^e
09	Groupement IC/ARCHIMAS/ECO-ART&BTP	MALI/MALI/BF	Zéro (0)	Non classé -Aucune référence pertinente justifiée en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation
10	CAIF	BF	Sept (07)	8 ^e
11	Groupement AFRIK CONSULT/BETAIC/BETIM BTP	BF/BF/BF	Vingt et un (21)	2 ^e
12	B.A.C	BF	Trois (03)	9 ^e Exo
13	CEI TP	BF	Deux (02)	Non classé -Deux (02) références pertinentes justifiées en rapport avec la mission et répondant aux critères d'évaluation au lieu de 03 références minimum exigés
14	Groupement GER BTP/AVET SARL	BF/BF	Douze (12)	4 ^e

15	Groupement B2I/GEFA/AFRIQUE DJIGUI	BF/BF/BF	Dix (10)	7 ^e
16	Groupement TA_IC/CET-BTP& SERVICES/CIE IC	BF/BF/BF	Vingt-quatre (24)	1 ^{er}
CONCLUSION		Les groupements de cabinets suivants sont retenus pour la suite de la procédure : Mission 1: Groupement AFRIK CONSULT/ BETAIC/BETIM BTP; Mission 2 : Groupement CAIF/SINET SARL ; Mission 3 : Groupement TA_IC/CET-BTP& SERVICES/CIE IC.		

MUSEE NATIONAL DU BURKINA FASO

FICHE SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS PORTANT AJOUT DE CALCUL DES OFFRES PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°4473-4474 DU MARDI 25 ET MERCREDI 26 AOUT 2026 « A LA PAGE 4, 5 ET 6 »

Demande de Prix N° 2026-01/MCCAT/SG/DGMN/PRCP du 03/08/2026 pour les travaux de réhabilitation du bâtiment administratif, de la salle d'exposition Jean ROUCH et de la salle d'exposition Amadou TRIANDE du Musée National du Burkina Faso
Référence de publication de l'avis : quotidien N°4457 du jeudi 03 août 2026
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés :
N°2026-01/MCCAT/SG/DGMN/PRCP du 04 août 2026.
FINANCEMENT : Budget MNB, exercice 2026
Date de dépouillement : 12 août 2026

Montant prévisionnel : Lot 1 : trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre-vingt-dix-huit (39 797 098) FCFA TTC
Lot 2 : dix-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre-vingt-dix-huit (18 797 098) FCFA
Lot 3 : dix-huit millions quatre cent trente-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (18 437 577) FCFA

Calcul des offres

Lot 1 : E = 39 797 098 ; P = 30 494 569 ; M = 36 076 087 ; 0,85M = 30 664 674 ; Seuil de tolérance de 5% = 29 131 440.
Lot 2 : E = 18 797 098 ; P = 14 072 209 ; M = 16 907 143 ; 0,85M = 14 371 071 ; Seuil de tolérance de 5% = 13 652 518.
Lot 3 : E = 18 437 577 ; P = 14 037 761 ; M = 19 677 651 ; 0,85M = 14 176 003 ; Seuil de tolérance de 5% = 13 467 203.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
1.	SAVINC SERVICES SARL	Lot 1: 31 891 718 TTC	RAS	Non conforme Absence de l'original du CV de COMPAORE Adama (chef de chantier) ; incohérence des dates de naissances entre le diplôme (11/08/1989) et le CV (11/05/1989)
		Lot 2;	-	RAS
		Lot 3	-	RAS
2.	SNGD SARL	Lot 1: 29 842 106 TTC	RAS	RAS
		Lot 2: 14 190 515 TTC	RAS	Non conforme Véhicule de liaison non fourni
		Lot 3	-	RAS
3.	ADHI	Lot 1: 24 730 000 HTVA	RAS	Non conforme
		Lot 2	-	Garantie de soumission non conforme au modèle (Absence de l'avant dernier paragraphe du modèle portant exception de la caution ; ce qui remet en cause le caractère autonome de la garantie)
		Lot 3	-	Offre écartée conformément à la clause 22 des IC
4.	SOPOBAM	Lot 1: 26 123 560 HTVA	RAS	RAS
		Lot 2:	-	RAS
		Lot 3 12 203 065 HTVA	RAS	RAS
5.	ACS BTP SARL	Lot 1: 29 445 058 TTC	RAS	Non conforme
		Lot 2: 13 997 020 TTC	RAS	Lettre de soumission non conforme au modèle (Point J portant engagement incomplet),
		Lot 3: 13 625 212 TTC	RAS	Garantie de soumission non conforme au modèle (bénéficiaire non exact)
6.	GROUPE MODERNA SARL	Lot 1: 31 448 827 TTC	RAS	Non conforme
		Lot 2: 14 560 964 TTC	RAS	(L'agrément ne couvre pas la région du Kadiogo)
		Lot 3: 14 356 234 TTC	RAS	
7.	ERNO SERVICES	Lot1:	-	
		Lot 2: 14 095 796 TTC	RAS	RAS
		Lot 3: 13 844 975 TTC	RAS	RAS
8.	RCS	Lot 1: 24 418 334 HTVA	RAS	Non conforme (Directeur des travaux Non fourni)
		Lot 2: 11 706 615 HTVA	RAS	Non conforme (Directeur des travaux Non fourni)
		Lot 3: 11 563 485 HTVA	RAS	Non conforme (Directeur des travaux Non fourni)
9.	E.ZOWK.F	Lot 1: 30 225 075 TTC	RAS	RAS
		Lot 2:	-	
		Lot 3: 13 919 551 TTC	RAS	RAS
10.	ZWPTZ SARL	Lot 1: 27 039 950 HTVA	RAS	RAS
		Lot 2: 12 265 180 HTVA	RAS	RAS
		Lot 3: 12 257 300 HTVA	RAS	RAS
11.	E NK	Lot 1: 29 687 718 TTC	RAS	Non conforme
		Lot 2:	-	

		Lot 3: 14 274 584 TTC	RAS	Garantie de soumission non conforme au modèle (Absence de l'avant dernier paragraphe du modèle portant exceptions de la caution ; ce qui remet en cause le caractère autonome de la garantie)
12.	EBS	Lot 1:	-	Non conforme
		Lot 2: 10 284 886 HTVA	RAS	Garantie de soumission non conforme au modèle (Absence de l'avant dernier paragraphe du modèle portant exceptions de la caution ; ce qui remet en cause le caractère autonome de la garantie)
		Lot 3	-	
13.	IPI	Lot 1: 28 309 421 TTC	RAS	Non conforme
		Lot 2:	-	(Bordereau des prix unitaires ; devis quantitatif estimatif non signés et cachetés) Offre écartée conformément à la clause 22 des IC
		Lot 3:	-	
14.	ECBA	Lot 1: 29 458 629 TTC	RAS	RAS
		Lot 2: 14 118 334 TTC	RAS	RAS
		Lot 3: 13 718 131 TTC	RAS	RAS
15.	BCI SARL	Lot 1:	-	Non classé
		Lot 2: 11 381 875 HTVA	RAS	Offre anormalement basse
		Lot 3 11 201 470 HTVA	RAS	Non classé
16.	VATTB MULTI SERVICES	Lot 1: 25 121 060 HTVA	RAS	Non conforme
		Lot 2: 11 695 150 HTVA	RAS	Non-respect du modèle de la lettre de soumission entraînant un renvoi à des clauses erronées notamment au point E ; F ; G ; H et I
		Lot 3:	-	
17.	EP-WPF	Lot 1: 23 949 055 HTVA	RAS	Non classé
		Lot 2: 11 836 700 HTVA	RAS	Offre anormalement basse
		Lot 3: 10 517 035 HTVA	RAS	RAS
18.	ETB-SARL	Lot 1: 24 120 815 HTVA	RAS	Non classé
		Lot 2: 11 885 690 HTVA	RAS	Offre anormalement basse
		Lot 3:	-	RAS
19.	SOTRAC SARL	Lot 1: 29 089 719 TTC	RAS	Non classé
		Lot 2: 13 324 522 TTC	RAS	Offre anormalement basse
		Lot 3: 13 225 000 TTC	13 242 999 TTC	Erreur sur le calcul de la TVA
20.	SGS	Lot 1:	-	Non classé
		Lot 2: 12 923 860 HTVA	RAS	Non conforme
		Lot 3	-	Non-respect du modèle de la lettre de soumission entraînant un renvoi à des clauses erronées notamment au point E et garantie de soumission non conforme au modèle (Absence de l'avant dernier paragraphe du modèle portant exceptions de la caution ; ce qui remet en cause le caractère autonome de la garantie)
21.	IMAYA CONSTRUCTION	Lot 1: 29 825 798 TTC	29 879 898 TTC	Offre écartée conformément à la clause 22 des IC
		Lot 2: 14 152 944 TTC	RAS	Conforme (erreur de quantité item 5.6)
		Lot 3: 13 997 300 TTC	RAS	RAS
22.	PRIME PARTNERS	Lot 1: 25 025 766 HTVA	RAS	Non conforme
		Lot 2: 11 802 625 HTVA	RAS	Aucun personnel fourni
		Lot 3: 11 608 070 HTVA	RAS	RAS
23.	WAMANEGRE BTP	Lot 1: 30 800 667 TTC	RAS	RAS
		Lot 2: 14 567 147 TTC	RAS	Non conforme
		Lot 3: 14 191 789 TTC	RAS	Directeur des travaux Non fourni
24.	JMS	Lot 1:	-	Non conforme
		Lot 2: 12 122 525 HTVA	RAS	Echelle coulissante non fourni
		Lot 3: 11 796 365 HTVA	RAS	Non conforme
25.	GENIE CONSULT	Lot 1:	-	Echelle coulissante non fournie
		Lot 2: 11 776 705 HTVA	RAS	Non conforme
		Lot 3: 11 500 580 HTVA	RAS	garantie de soumission non conforme au modèle (Absence de l'avant dernier paragraphe du modèle portant exceptions de la caution ; ce qui remet en cause le caractère autonome de la garantie)
26.	EOPAF	Lot 1: 29 652 067 TTC	RAS	Offre écartée conformément à la clause 22 des IC

		Lot 2: 14 094 374 TTC	RAS	Absence de bordereaux des prix unitaires
		Lot 3:	-	RAS
27.	ESOF BTP	Lot 1: 28 794 194 TTC	RAS	Non conforme Garantie de soumission non conforme au modèle (Absence de l'avant dernier paragraphe du modèle portant exceptions de la caution ; ce qui remet en cause le caractère autonome de la garantie) Offre écartée conformément à la clause 22 des IC
		Lot 2: 13 621 145 TTC	RAS	
		Lot 3:	-	
28.	EOSIF	Lot 1: 32 168 680 TTC	37 959 042 TTC	Conforme (erreur de calcul au niveau du montant total TTC, non prise en compte de la TVA))
		Lot 2: 15 185 290 TTC	RAS	RAS
		Lot 3: 15 174 100 TTC	17 463 363 TTC	Conforme (erreur de calcul au niveau du montant total TTC, non prise en compte de la TVA et différence entre les montants en chiffre et en lettre au niveau du 3.3)
Attributaire		Lot 1 : ECBA pour un montant de vingt-neuf millions quatre cent cinquante-huit mille six cent vingt-neuf (29 458 629) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. Lot 2 : PRIME Partners pour un montant de treize millions neuf cent vingt-sept mille quatre-vingt-dix-huit (13 927 098) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. Lot 3 : PRIME Partners pour un montant de treize millions six cent quatre vingt dix-sept mille cinq cent vingt trois (13 697 523) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.		

AGENCE DE GESTION DU PEAGE

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-005/MEF/SG/DG-AGP/DFC POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (PERSONNE MORALE) POUR LA REALISATION DE L'AUDIT SOCIAL DU PERSONNEL TRANSFERE A L'AGENCE DE GESTION DU PEAGE

FINANCEMENT : BUDGET AGP, EXERCICE 2026 ; Date de publication de l'avis : N°4445 du 16/07/2026

Date d'ouverture des plis : 30/07/2026 ; Date de délibération : 19/08/2026 ; Nombre de plis reçus : 07

N° Ordre	CONSULTANTS	Domaine d'activités	Expériences (Nombres d'années) En cas de groupement c'est l'expérience du chef de fil	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues sur la période du (2021 à 2026)	Appréciations/Classement
1	GROUPEMENT SYNEX CONSULTING/GRH CONSEIL	Conforme	13 ans	03	2^{ème} Retenu pour la suite de la procédure
2	GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA/ MALI	Conforme	13 ans	09	1^{er} Retenu pour la suite de la procédure
3	CENTRE DE FORMATION GOUDEL GOROU BURKINA FASO (CFGG BF)	Non conforme	02 ans	00	Spécialisé uniquement dans le domaine de formations certifiantes Non retenu pour la suite de la procédure
4	GROUPEMENT HUMAN PROJECT GROUP/ NUMERIS AUDIT CONSEILS	Conforme	17 ans	03	2^{ème} ex Retenu pour la suite de la procédure
5	ACECA INTERNATIONAL SA	Conforme	28 ans	00 Aucune des missions jointes ne cadre avec la mission	Non retenu pour la suite de la procédure Aucune des missions jointes ne cadre avec la mission
6	CENTRALE D'AUDIT ET DE CONSEIL CS BURKINA (CNAC CSB)	Conforme	02 ans	00	Non retenu pour la suite de la procédure Missions jointes sont pour d'autres structures
7	CGIC AFRIQUE INTERNATIONAL	Conforme	35 ans	01	Non retenu pour la suite de la procédure La plupart des missions dépassent les cinq dernières années
Consultants qualifiés pour la suite de la procédure		Les trois (03) Consultants : « GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA/ MALI » ; « GROUPEMENT SYNEX CONSULTING/GRH CONSEIL » ; « GROUPEMENT HUMAN PROJECT GROUP/ NUMERIS AUDIT CONSEILS » sont qualifiés pour la suite de la procédure.			

LOTIERIE NATIONALE BURKINABE (LONAB)

Demande de prix N°2026- 010f/LONAB/DG/DPS/DMA pour les services d'entretien et réparation de matériels roulants au profit de la LONAB,

Financement : Budget de la LONAB Exercice 2026, **Reference et date de publication de l'avis** : Revue des marchés publics N°4430

du jeudi 25 juin 2026, **Nombre de plis reçus** : Onze (11), **Date de dépouillement** : Mardi 07 juillet 2026,

Lettre de convocation : N° NC 2026-114/LONAB/DG/DPS/DMA du 03 juillet 2026.

Lot 1 : Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit du siège

Enveloppe financière (E) : 21 000 000 F CFA TTC ; Moyenne des offres conformes (P) : 17 619 740 F CFA TTC

M (40% P+ 60%E) : 19 647 896 F CFA TTC

Borne inférieure (0,85 M) : 16 700 712 TTC et Borne supérieure (1,15 M) : 22 595 080 F CFA TTC

Seuil de tolérance (5% 0,85 M) : 15 865 676 CFA TTC						
N°	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU		Min : 10 844 200 Max : 16 351 260		Min : 10 844 200 Max : 16 351 260	Conforme/3 ^{ème}
2	GARAGE MCS SOLIDARITE /GMS		Min : 8 676 000 Max : 17 865 200	-	-	Non conforme -Lettre de soumission adressée au MENAPLN au lieu de la LONAB -Lettre de soumission : la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°14 au lieu de l'IC n°15, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. -Code d'éthique non conforme : utilisation du décret n°2015-1260 abrogé au lieu du décret n°2024-1600 en vigueur.
3	GARAGE DE L'UNION		Min : 10 782 409 Max : 20 989 999	-	-	Non conforme -Modification des spécifications techniques des items 22 à 30 -Offre déséquilibrée : balais d'essuie-glaces (prix unitaire : 41.000 FCFA trop élevé) -Matériel minimum requis non fourni
4	GARAGE ZOUNGRANA		Min : 9 372 032 Max : 16 422 532		Min : 9 490 032 Max : 16 044 932	Conforme/ 1 ^{er} Erreur de sommation : 118 000 (1.26%) au minimum et -377 600 (-2.30%) au maximum
5	GERA SARL		Min : 11 114 892 Max : 19 035 524		Min : 13 531 532 Max : 20 158 176	Conforme/ 4 ^{ème} Erreur de sommation : 2 416 640 (21.74%) au minimum et 1 122 652 (5.90%) au maximum
6	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE		Min : 9 780 163 Max : 15 871 963		Min : 9 780 163 Max : 15 871 963	Conforme/2 ^{ème}
7	GARAGE PACIFIC (SEBEGO YEMBILA)	Min : 8 481 500 Max : 12 530 000	-	-	-	Non conforme -Véhicule 3 : Batterie de 12V/100A proposé au lieu de 12V/150 A demandé -Véhicule 4 : Batterie de 12V/100A proposé au lieu de 12V/200 A demandé -Véhicule 7 : Amortisseur avant non proposé.
8	GARAGE VIP DJITE & FILS	Min : 12 549 500 Max : 16 791 500	-		Min : 14 784 810 Max : 19 672 370	Non conforme -Matériels fournis : 2 extincteurs proposés au lieu de 3 demandé ; -Matériels de protection non fournis ; -Compresseur d'air non proposé ; -Chargeur de batteries non proposé. -Liste de matériel non notariée
9	GPA	Min : 7 394 000 Max : 13 834 000	-	-	-	Non conforme -Véhicule 8 : Pas de précision de la capacité de la batterie -Véhicule 12 : Balai essuie-glace non proposé -Véhicule 16 : Bielle de la barre stabilisatrice avant non proposé -Véhicule 18 : Pas de batterie proposée -Véhicule 21 : Disque de frein avant non proposé -Véhicule 24 : Garnitures avant au lieu de garnitures arrière demandé -Batterie de 12V/80A proposée au lieu de 12V/100A demandée -Véhicule 30 : pas de précision de la capacité de la batterie.
10	PLANETE AUTOMOBILE	-	Min : 10 174 500 Max : 15 157 100	-	-	Non conforme -Lettre de soumission adressée à l'ONASER au lieu de la LONAB, -Lettre de soumission : la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°14 au lieu de l'IC n°15, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX ; - Code d'éthique non conforme : utilisation du décret n°2015-1260 abrogé au lieu du décret n°2024-1600 en vigueur.
Attributaire provisoire		GARAGE ZOUNGRANA pour un montant minimum de neuf millions trois cent soixante-douze mille trente-deux				

(9 372 032) francs CFA TTC et un montant maximum de seize millions quatre cent vingt-deux mille cinq cent trente-deux (16 422 532) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.						
Lot 2 : Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit de l'APO						
Enveloppe financière (E) : 10 500 000 F CFA TTC ; Moyenne des offres conformes (P) : 8 870 508 F CFA TTC M (40% P+ 60%E) : 9 848 203 F CFA TTC Borne inférieure (0,85 M) : 8 370 973 F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) : 11 325 434 F CFA TTC Seuil de tolérance (5% 0,85 M) : 7 952 424 F CFA TTC						
N°	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	GARAGE MCS SOLIDARITE /GMS		Min : 4 508 780 Max : 8 198 640	-	-	Non conforme -Lettre de soumission adressée au MENAPLN au lieu de LONAB -Lettre de soumission non conforme : la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°14 au lieu de l'IC n°15, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX - Code d'éthique non conforme : utilisation du décret n°2015-1260 abrogé au lieu du décret n°2024-1600 en vigueur.
2	GARAGE DE L'UNION		Min : 6 852 260 Max : 10 489 610		Min : 6 852 260 Max : 10 489 610	Non conforme -Offre déséquilibrée : balais d'essuie-glaces (prix unitaire : Balais essuie-glaces 54500 et 29500) -Matériel minimum requis non fourni
3	GARAGE ZOUNGRANA		Min : 4 487 422 Max : 8 074 622		Min : 4 717 522 Max : 8 381 422	Conforme/ 1^{er}
4	GERA SARL		Min : 5 092 792 Max : 9 992 830		Min : 6 016 702 Max : 9 525 314	Non conforme Erreur de sommation : -923 910 (-18.24%) au minimum et 467 516 (4.68%) au maximum -Montant de la lettre de soumission différent du montant corrigé conformément à l'article 112 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
5	GARAGE PACIFIC (SEBEGO YEMBILA)	Min : 4 180 500 Max : 6 522 500	-		Min : 4 932 990 Max : 7 755 550	Non conforme Offre anormalement basse
6	GARAGE VIP DJITE & FILS	Min : 6 270 000 Max : 8 890 000	-		Min : 7 398 600 Max : 10 443 000	Non conforme -Erreur de sommation : +40 000 (0,45%) au maximum -Véhicule 8 : Plaquettes des freins avant non facturées -2 extincteurs proposés au lieu de 3 demandé ; -Matériels de protection non fournis ; -Compresseur d'air non proposé ; -Chargeur de batteries non proposé. -Liste de matériel non notariée
7	GPA	Min : 3 541 200 Max : 6 874 200			Min : 4 768 616 Max : 8 247 256	Non conforme -Erreur de calcul : -500 000 (-14,12%) au minimum et -115 000 (-1,67%) au maximum -Montant de la lettre de soumission différent du montant corrigé conformément à l'article 112 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ; offre présentant des prix déséquilibrés (révision complète : 3 000 FCFA ; batterie : 150 000 FCFA).
8	PLANETE AUTOMOBILE		Min : 5 026 800 Max : 7 555 540			Non conforme -Lettre de soumission adressée à l'ONASER au lieu de la LONAB -Lettre de soumission non conforme : la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°14 au lieu de l'IC n°15, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX -Code d'éthique non conforme : utilisation du décret n°2015-1260 abrogé au lieu du décret n°2024-1600 en vigueur.
Attributaire provisoire		GARAGE ZOUNGRANA pour un montant minimum de quatre millions quatre cent quatre-vingt-sept mille quatre cent vingt-deux (4 487 422) francs CFA TTC et un montant maximum de huit millions soixante-quatorze mille six				

cent vingt-deux (8 074 622) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

Lot 3 : Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit de l'APB

Enveloppe financière (E) : 9 000 000 F CFA TTC ; Moyenne des offres conformes (P) : 7 783 691 F CFA TTC

M (40% P+ 60%E) : 8 513 476 F CFA TTC

Borne inférieure (0,85 M) : 7 236 455 F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) : 9 790 498 F CFA TTC

Seuil de tolérance (5% 0,85 M) : 6 874 632 F CFA TTC

N°	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	GARAGE MCS SOLIDARITE /GMS	-	Min : 3 537 640 Max : 6 517 140	-	-	Non conforme -Lettre de soumission adressée au MENAPLN au lieu de la LONAB ; -Lettre de soumission : la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°14 au lieu de l'IC n°15, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX ; - Code d'éthique non conforme : utilisation du décret n°2015-1260 abrogé au lieu du décret n°2024-1600 en vigueur.
2	GARAGE ZOUNGRANA	-	Min : 3 965 744 Max : 7 001 884	-	Min : 3 965 744 Max : 6 962 944	Non conforme -Erreur de sommation : 38 940 (0.56%) au maximum -Incohérence entre la convention de partenariat fournie (Garage PHARMA) et le site effectif d'activité du représentant légal (Garage TERIA, secteur 29, Belle-Ville à Bobo-Dioulasso Matériels requis non fournis (absence de fosse et de matériels pour l'extraction des moteurs)
3	GERA SARL	-	Min : 3 384 500 Max : 7 492 943	-	Min : 4 159 500 Max : 7 398 128	Non conforme -Erreur de sommation : -775 000 (-22,90%) au minimum et 94 815 (1,27%) au maximum -Incohérence entre la convention de partenariat fournie (Garage Kiemdé et Frères – GKF) et le site effectif d'activité du représentant légal (Garage DRI-DIÉZÉLÉ, secteur 29, Belle-Ville à Bobo-Dioulasso). Matériels requis non fournis (absence de fosse et de matériels pour l'extraction des moteurs)
4	SMAC BURKINA	-	Min : 4 534 320 Max : 8 990 000	-	Min : 6 019 940 Max : 8 990 000	Non conforme -Erreur de sommation : -1 485 620 (-32,76%) au minimum -Matériel minimum requis non fourni. -Représentation légale à Bobo Dioulasso non fourni
5	PLANETE AUTOMOBILE	-	Min : 4 035 600 Max : 6 486 460	-	-	Non conforme Lettre de soumission adressée à l'ONASER au lieu de la LONAB -Lettre de soumission : la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°14 au lieu de l'IC n°15, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX ; -Code d'éthique non conforme : utilisation du décret n°2015-1260 abrogé au lieu du décret n°2024-1600 en vigueur.

Attributaire provisoire Infructueux pour absence d'offres conformes.

Lot 4 : Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit de l'APK

Enveloppe financière (E) : 4 500 000 F CFA TTC ; Moyenne des offres conformes (P) : 3 909 335 F CFA TTC

M (40% P+ 60%E) : 4 263 734 F CFA TTC

Borne inférieure (0,85 M) : 3 624 174 F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) : 4 903 294 F CFA TTC

Seuil de tolérance (5% 0,85 M) : 3 442 965 F CFA TTC

N°	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	GARAGE ZOUNGRANA	-	Min : 1 975 202 Max : 3 604 782	-	Min : 1 975 202 Max : 3 604 782	Non conforme Incohérence entre la convention de partenariat fournie (Garage AMPOUGUI) et le site effectif d'activité du représentant légal à Koupéla (Garage KAFANDO)
2	GERA SARL	-	Min : 2 166 952 Max : 3 932 940	-	Min : 2 166 952 Max : 3 932 940	Non conforme Représentant légal domicilié à Fada

						N'Gourma et non à Koupéla.	
3	GARAGE PACIFIC (SEBEGO YEMBILA)	Min 1 886 000 Max : 3 057 000	-	-	Min 2 212 500 Max : 3 609 620	Non conforme Représentation légale à Koupéla non fournie	
4	SMAC BURKINA	-	Min : 2 256 259 Max : 4 489 999	-	Min : 2 799 649 Max : 4 489 999	Non conforme -Matériel minimum requis non fourni. -Représentation légale à Koupéla non fournie	
5	PLANETE AUTOMOBILE	-	Min : 2 048 480 Max : 3 236 740	-	-	Non conforme -Lettre de soumission adressée à l'ONASER au lieu de la LONAB -Lettre de soumission : la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°14 au lieu de l'IC n°15, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX ; -Code d'éthique non conforme : utilisation du décret n°2015-1260 abrogé au lieu du décret n°2024-1600 en vigueur.	
Attributaire provisoire		Infructueux pour absence d'offres conformes.					
Lot 5 : Services d'entretien et de réparation des engins à deux (02) roues au profit de la LONAB							
Enveloppe financière (E) : 2 000 000 F CFA TTC ; Moyenne des offres conformes (P) : - F CFA TTC M (40% P+ 60%E) : - F CFA TTC Borne inférieure (0,85 M) : - CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) : - F CFA TTC Seuil de tolérance (5% 0,85 M) : - F CFA TTC							
N°	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Attributaire provisoire		Infructueux pour absence d'offres.					

SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE						
FICHE DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA CAM ; DEMANDE DE PRIX N°2026-005/MS/SG/SAMU/DG/PRCP DU 22/07/2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE BUANDERIE ET D'UN LOCAL D'OXYGÈNE AU PROFIT DE L'ANTENNE RÉGIONALE DE BOBO-DIOULASSO. PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4452 du lundi 27 juillet 2026 ; CONVOCATION CAM N° 2026-005/MS/SG/SAMU/DG/PRCP du 03 août 2026 ; Financement : Budget SAMU, EXERCICE 2026 Nombre de plis reçus : 01 pli. Date d'ouverture du pli : 05 août 2026.						
Soumissionnaire	Montants lus HT FCFA	Montants lus TTC FCFA	Montants corrigés HT FCFA	Montants corrigés TTC FCFA	Observations	Rang
SPRS	9 559 228		9 559 228		Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : LOT UNIQUE : SOCIÉTÉ PING-ROGME SAIDE (SPRS) pour un montant de neuf millions cinq cent cinquante-neuf mille deux cent vingt-huit (9 559 228) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

RADIODIFFUSION -TELEVISION DU BURKINA						
Demande de Prix N°2026-09/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 07/07/2026 pour l'acquisition de kits solaires au profit de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina (RTB) ; Financement : Budget de la RTB – Exercice 2026 Publication de l'avis de la Demande de prix : Quotidien des marchés N°4449 du 22/07/2026 page 29 Date d'ouverture : 31/07/2026 ; Nombre de plis : Quatorze (14) Date de délibération : 31/07/2026 ; Nombre de lots : un (01)						
Soumissionnaires	Montants TTC lus	Montants TTC corrigés	Observations		Rang	
Lot unique : acquisition de kits solaires au profit de la RTB ;			Moyenne des offres conformes : 41 604 053 Enveloppe financière : 49 500 000 Borne inférieure : 39 390 378 Borne du seuil de tolérance : 37 420 859			
DORIF TECHNOLOGIE SARL	47 855 080	49 543 480	- Item 1 : puissance photovoltaïque maximale proposée inférieure à celle demandée. Non conforme			
GROUPEMENT NINETEC BF – NINETEC SARL	64 900 000	-	- Cadres des bordereaux des prix et des prix unitaires non renseignés. Non conforme			
CGPS SA	44 407 341	44 407 341	Conforme			
CTEC AFRIK	35 400 000	-	Item 7 : modèle proposé introuvable ; Tout item : preuve de l'IC 13.2 non fournie. Non conforme			
CATHY METAL	36 621 300	-	Item 2 : Contradiction entre la marque proposée dans les prescriptions techniques et le prospectus ; Item 3 : Modèle non conforme dans les prescriptions techniques (G12V65AH) et le modèle inexistant dans les prospectus. Non conforme			
SOCIÉTÉ SITA-SANDY SARL	42 326 600	-	Lettre de soumission non conforme : a référencé les clauses 10 et 12 au lieu de 15 et 16. Irrecevable			
ZZ SERVICES	46 197 000	-	Item 5 : stabilisateur proposé non mural. Non conforme			

Attributaire :		Infructueux								
Lot 2										
N°	Soumissionnaires	Montants lus HTVA		Montants corrigés HTVA		Montants lus TTC		Montants corrigés TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	ZELUS IFU : 0014133F 08h33mn					1 350 000	1 593 000	1 350 000	1 593 000	<u>Non conforme</u> Offre anormalement basse
02	BCS SARL IFU : 00030559W 08h34mn									<u>Non Conforme</u> La liste notariée du matériel n'est pas conforme à l'article n°5 de l'arrêté n°0001-2024/PRES/ONB F du 30/12/2024 portant modalités d'application du sticker de sécurisation des actes notariés
Attributaire :		Infructueux								

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISEMENT					
FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES					
DPX N°027/2026/ONEA/DG/DM/SMTPi pour les location d'engins et équipements pour le curage des bassins de la STEP de KOSSODO au profit de l'ONEA. Financement : Budget ONEA, gestion 2026 - Publication : Revue des marchés publics n°4445 du 16/07/2026 Date d'ouverture des plis : 27/07/2026 –lot unique - Nombre de plis : deux (02) - Date de délibération : 03/08/2026.					
Lot unique : location d'engins et équipements pour le curage des bassins de la STEP de KOSSODO au profit de l'ONEA					
SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
ETES BF SARL		112 038 640	-	112 038 640	Budget prévisionnel :112 726 728 FCFA TTC Borne inferieure (0,85M) : 90 988 825 Borne supérieure (1,15M) :123 102 528 FCFA Seuil de tolérance de 5% : 86 439 384 FCFA Offre conforme : RAS
EKAMAF BTP	-	85 009 560	-	85 009 560	Offre rejetée : Offre en dessous du seuil de tolérance de 5% L'entreprise n'a pas fourni de calendrier de livraison et le tableau des Caractéristiques Techniques des camions bennes, pelles hydrauliques, chargeurs et moto pompes.
ATTRIBUTAIRE	ETES BF SARL pour un montant de cent douze millions trente-huit mille six cent quarante (112 038 640) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES				
FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS Intitulé de la procédure : demande de propositions allégée N°2026-02p/MAERAH/SG/DMP portant réalisation d'une étude de capitalisation des ressources en eau pour l'agriculture irriguée : état des lieux et perspectives au profit de la DGADI ; Financement : Budget Etat ; Date d'ouverture des propositions financières : 16 juillet 2026 Date de délibération des propositions financières : 16 juillet 2026 ; Méthode de sélection : Sélection fondée sur le moindre coût Publication de la demande de proposition allégée N° : 2026-0279/MAERAH/SG/DMP du 11 juin 2026 Nombre de soumissionnaires : un (01)				
Nom des consultants	Évaluation technique	Proposition financière		Classement
	Scores techniques S(t)	Montant lu (TTC)	Montant corrigé (TTC)	
GROUPEMENT C.E.T.R.I / Geo Management et Partenaires	93,5	32 066 500	32 066 500	1 ^{er}
Attributaire après la négociation	GROUPEMENT C.E.T.R.I / Geo Management et Partenaires pour un montant de trente-deux millions soixante-six mille cinq cent (32 066 500) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours			

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	
SYNTHESE DES RESULTATS (RECTIFICATIVE)	
(Portant correction sur le montant minimum corrigé HTVA de l'entreprise ECO SERVICES INTERNATIONAL (E.S.I))	
Appel d'offres ouvert accéléré	N°2026-12F/MAERAH/SG/DMP suivant autorisation N°000126/MAERAH/CAB du 06 février 2026 portant acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animale et Halieutiques (MAERAH)
Financement	Budget Etat, Exercice 2026
Publication de l'Avis	Revue des Marchés Publics N°4337 du lundi 16/02/2026

Date de dépouillement	: 25 février 2026					
Date de délibération (réexamen)	: 10 juin 2026					
Lettre de convocation ouverture	: Lettres N°2026-0053/MAERAH/SG/DMP du 20 février 2026					
Lettre de convocation délibération (réexamen)	: Lettres N°2026-0159/MAERAH/SG/DMP du 08 juin 2026					
Nombre de lot	: Vingt-trois (23)					
Nombre de plis	: Trente-neuf (39)					
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 8 : Conception et impression de divers documents au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPÉR)						
Montant prévisionnel TTC : 8 755 000 ; Seuil minimum TTC : 6 811 000 ; Seuil de tolérance TTC : 6 470 450						
DAMESILELI CHALLENGE PRESTATION (D.C.P)	Mini : 1 260 000 Maxi : 5 505 000	-	Mini : 1 240 000 Maxi : 5 425 000	Mini : 1 463 200 Maxi : 6 401 500	Non conforme Garanties de soumission non signées, Validité des garanties non précisée ; Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
ECO SERVICES INTERNATIONAL (E.S.I)	Mini : 1 052 500 Maxi : 5 580 000	-	Mini : 1 052 500 Maxi : 5 580 000	Mini : 1 241 950 Maxi : 6 584 400	Conforme et moins disant En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de E. S. I est déclarée anormalement basse, mais acceptable après application du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1 ^{er}
FABRICE SERVICES SARL	Mini : 1 308 000 Maxi : 5 295 500	-	Mini : 1 308 000 Maxi : 5 295 500	Mini : 1 543 440 Maxi : 6 248 690	Non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de FABRICE SERVICES SARL est déclarée anormalement basse, et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
AP-MA COMMERCE GENERAL SARL	Mini : 1 072 000 Maxi : 6 013 000	-	Mini : 1 072 000 Maxi : 6 013 000	Mini : 1 262 600 Maxi : 7 085 900	Conforme Correction d'une erreur de multiplication au niveau des items 3 et 4 dont la correction a entraîné respectivement une variation de – 2 000 francs CFA soit -0,19% du montant minimum et de -8 000 francs CFA soit -0,13% du montant maximum de l'offre initiale	3 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 1 262 600 Maxi : 7 085 900	-	Mini : 1 262 600 Maxi : 7 085 900	Conforme	2 ^{ème}
SD. COM SARL	-	Mini : 1 151 680 Maxi : 6 482 920	-	-	Non conforme Délai de validité de la garantie de soumission non conforme : 88 jours proposés au lieu de 90 jours tel que requis	Non classé
GFE	Mini : 1 350 000 Maxi : 6 925 000	-	Mini : 1 350 000 Maxi : 6 925 000	Mini : 1 593 000 Maxi : 8 171 500	Conforme	6 ^{ème}
IARS	5 801 000	Mini : 1 434 000 Maxi : 5 801 000	Mini : 1 692 120 Maxi : 6 845 180	Conforme	7 ^{ème}	
FADAL SERVICE SARL	Mini : 1 230 000 Maxi : 6 000 000	-	Mini : 1 230 000 Maxi : 6 000 000	Mini : 1 451 400 Maxi : 7 080 000	Conforme	5 ^{ème}
SOCIETE D'IMPRESSION ET DE TRAVAUX DIVERS (SITD)	-	Mini : 1 323 960 Maxi : 6 763 760	Mini : 1 122 000 Maxi : 5 732 000	Mini : 1 323 960 Maxi : 6 763 760	Conforme	4 ^{ème}
GUIWOLEY PRODUCTIONS & SERVICES (GPS)	-	Mini : 1 126 900 Maxi : 6 233 350	Mini : 955 000 Maxi : 5 282 500	Mini : 1 126 900 Maxi : 6 233 350	Non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de G.P.S. est déclarée anormalement basse, et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 2 045 530 Maxi : 9 170 370	-	Mini : 2 045 530 Maxi : 9 170 370	Non conforme Le montant maximum (9 170 370) proposé par le soumissionnaire est hors enveloppe (8 755 000)	Non classé
AES SARL	Mini : 862 000 Maxi : 5 932 500	-	Mini : 1 012 500 Maxi : 5 932 500	-	Non conforme Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
ATTRIBUTAIRE	ECO SERVICES INTERNATIONAL (E.S.I) pour un montant minimum d'un million cinquante-deux mille cinq cent (1 052 500) francs CFA HTVA et un montant maximum de Cinq millions cinq cent quatre-vingt mille (5 580 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.					

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL ACCELERE N°027/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC relatif à l'acquisition de matériels roulants au profit de l'ONEA. Financement : Budget ONEA, gestion 2026 - Publication : Revue des marchés publics n°4425 du 18/06/2026
- Date d'ouverture des plis : 17/07/2026- Nombre de plis : six (06) - Date de délibération : 27/07/2026

Lot Unique : Acquisition matériels roulants au profit de l'ONEA.

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
					Budget prévisionnel : 905 178 000 FCFA TTC Seuil de tolérance : 706 969 168 FCFA TTC Borne inférieure : 744 178 072 FCFA TTC Borne supérieure : 1 006 829 156 FCFA TTC
Groupement SIIC/ GTS		717 440 000		-	Non conforme : Non-respect du canevas des spécifications techniques ; (garantie moteur non précisée, garde au sol non précisé, puissance couple moteur non précisé), absence de proposition de personnel ;
Groupement KOBRI INTERNATIONAL/COGE A INTERNATIONAL		826 708 000		-	Non conforme : différence entre les spécifications techniques et la fiche technique (puissance couple prospectus 400/1600-2000 au lieu de 150/3400) ; Type de coloris fourni non conforme (couleur non précisée)
Groupement NOVIS INTERNATIONAL SA/SOCIETE GLOBAL EQUIPEMENT SARL		687 360 000		-	Non conforme : Absence de marché similaire (Les marchés similaires font référence à des acquisitions d'atelier de sondage à circulation inverse et de moissonneuses), Absence de la consommation au 100 Km dans la fiche technique, Absence de précision du type de direction dans la fiche technique, Absence de bordereau des fournitures des services connexes
WATAM SA		820 698 139		-	Non conforme : deux modèles de prospectus proposés au lieu d'un modèle. Nombre de jours de formation des agents fourni non conforme. Absence de bordereau des fournitures des services connexes
Groupement GROUP NEW WORLD BUSINESS/ SOCIETE GENERALE DU KADIOGO		799 998 464		-	Non conforme : puissance couple moteur 315/1800-2000 au lieu 315 CV fourni non conforme Poste tenus pour tous les agents Directeur généraux Non-respect du nombre de jours de formation des agents à la maintenance.
EGNB INTERNATIONAL SARL		830 992 032		830 992 032	Offre conforme, classée 1 ^{ère}
ATTRIBUTAIRE	EGNB INTERNATIONAL SARL, S/C 04 BP 657 Ouagadougou 04, Tél. : (+226) 70 02 39 03, N° RCCM BF OUA 01 2021 B12 07128, IFU N°00160756 V, retenu pour un montant de huit cent trente millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trente-deux (830 992 032) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois.				

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Avis à Manifestation d'Intérêt N°2026- 026/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 21/07/2026 en vue d'une Demande de Propositions Allégée relatif au recrutement d'une Association pour la plantation d'arbres et sensibilisation environnementale et sociale du PRISE.

Nombre de plis reçus : quatre (04) ; Date d'ouverture et de délibération : 05/08/2026 et 18/08/2026

Financement : Contrepartie nationale du PRISE

Date de publication : Quotidien N°4452 du 27 juillet 2026

Date et référence de la lettre de convocation des membres de la CAM N° 2026-000516/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 12/08/2026

N° du pli	Nom des Associations	Adresse	Références similaires	Observations
1	Nongtaaba pour le Développement (ANTD)	04 BP 403 OUAGADOUGOU 04 Tél : 78 41 43 01 / 70 41 77 51	07	Retenue dans la liste restreinte
2	Groupe de Réflexion et d'Action pour le Développement en Afrique (GRAD-A)	Tél : 70 75 65 95	01	Non retenue
3	Action Solidaire et Développement (A.S.D)	09 BP 345 OUAGADOUGOU 09 Tél : 79 17 16 29 / 71 72 30 06	16	Retenue dans la liste restreinte
4	Réseau Africain des Jeunes Bâtisseurs du Futur (RAJBF)	04 BP 8694 OUAGADOUGOU 04 Tél : 70 23 91 37 / 78 23 91 37	08	Retenue dans la liste restreinte

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA (CNSS)

NOTE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE

Conformément à l'extrait de décision n° 2026-L0247/ARCOP/ORD du 14 juillet 2026

Demande de prix N°2026/031/CNSS/DPSG/DMP pour les travaux de reprise partielle et rehaussement de la clôture de l'agence CNSS de TENKODOGO, construction local informatique et guérite.

Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026

Publication : Quotidien des marchés publics n° 4413 du mardi 02 juin 2026

Nombre de lot : unique

Nombre de plis : 16

Date d'ouverture : 11 juin 2026

Date délibération : 24 juillet 2026

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement	Prix de l'offre corrigé	Observations	Rang
------------------	---------------------------------	-------------------------	--------------	------

	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA		
Lot unique : Travaux de reprise partielle et rehaussement de la clôture de l'agence CNSS de Tenkodogo, construction local informatique, local gardien et quérîte SONABEL. Budget prévisionnel : 108 925 071 F CFA TTC Moyenne des offres retenues : 86 424 751 FCFA TTC Moyenne pondérée : 99 924 943 FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses : 84 936 202 FCFA TTC Limite de tolérance : 80 689 391 FCFA TTC						
YANEM BUILDING BTP	-	81 650 828	-	96 420 593	Non conforme -Erreur de sommation du montant TOTAL MUR DE CLOTURE entraînant un écart de +14 769 765 TTC ; -Offre anormalement basse, mais contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC) ; -Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, Certificat de non faillite) malgré la correspondance de demande de complément.	Non classée
ECOCHIM SARL	81 705 045	-	Non évaluée	-	Non conforme -Peintres n°2 et n°3 non proposés ; -Le maçon n°5, le soudeur, le peintre n°1, le charpentier, le carreleur et l'étanchéiste ont moins de 05 ans (2 ans 1 mois) ; -Attestations de mise à disposition du véhicule de liaison type Pick-up et du camion benne de 30 t dont les propriétaires sont respectivement TRAORE Oumarou et TRAORE Oumarou / KAYENDE Mathieu non fournies ; -Pièces administratives non fournies (CNSS, DRTSS) malgré la correspondance de demande de complément.	Non classée
SOCIETE OREBU	75 024 071	-	75 024 071	-	Conforme	5 ^e
BTSA	-	92 388 703	-	Non évaluée	Non conforme -Diplôme fourni non conforme pour l'électricien SOURABIE Aboubakar ; -Pièces administratives non fournies (CNSS, AJE, DRTSS, Certificat de non faillite, Régistre de commerce) malgré la correspondance de demande de complément.	Non classée
ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	92 054 286	-	92 054 286	Non conforme Aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance de demande de complément.	Non classée
AGTIC SARL	-	82 828 261	-	82 912 804	Conforme -Erreur de sommation au point V - TOTAL LOCAL COMPTEUR de plus 81 747 F CFA HTVA ; entraînant un écart de +96 461 F CFA TTC ; -Offre anormalement basse, mais contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC) ;	3 ^e
NAS SERVICES MULTI	67 312 001	-	Non évaluée	-	Non conforme Le planning d'exécution ne prend pas en compte les travaux de fourniture et pose de totem.	Non classée
ALVARES INTERNATIONAL SARL	-	83 507 074	-	83 507 074	Non conforme -Offre anormalement basse, mais contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC) ; -Pièces administratives non fournies (CNSS, AJE, DRTSS, Certificat de non faillite, Registre de commerce) malgré la correspondance de demande de complément.	Non classée
PRECOBAT INTERNATIONAL SARL	-	97 901 172	-	97 901 172	Non conforme Pièce administrative non fournie (Certificat de non faillite) malgré la correspondance de demande de complément.	Non classée
COCOMAT	-	79 097 748	-	79 097 748	Non conforme Offre anormalement basse et non contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC)	Non classée
GBS	68 586 701	-	68 586 701	-	Conforme Offre anormalement basse, mais contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC).	1 ^{er}
BCI SARL	-	87 650 196	-	Non évaluée	Non conforme -Le planning d'exécution ne prend pas en compte les travaux de fourniture et pose de totem, de menuiserie bois et alu ; -Pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, Certificat de non faillite) malgré la correspondance de demande de complément.	Non classée
PRIME PATNERS	68 606 437	-	68 606 437	-	Conforme Offre anormalement basse, mais contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC).	2 ^e
ECMS	71 464 728	-	71 464 728	-	Conforme Offre anormalement basse, mais contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC).	4 ^e
ACI	-	89 325 052	-	89 359 302	Conforme	6 ^e

					-Erreur de sommation du montant TOTAL LOCAL COMPTEUR entraînant un écart de +34 268 TTC ; -Offre anormalement basse, mais contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC).	
GPS	-	81 086 820	-	81 086 820	Non conforme -Offre anormalement basse, mais contenue dans le seuil de tolérance de 5% (80 689 391 F CFA TTC) ; -Pièces administratives non fournies (CNSS, AJE, DRTSS, Certificat de non faillite, Registre de commerce) malgré la correspondance de demande de complément.	Non classée
Attributaire provisoire GLOBAL BUILDING SERVICES (GBS) pour un montant TTC de soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-six mille sept cent un (68 586 701) francs CFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires.						

Demande de prix N°2026/039/CNSS/DSI/DMP pour l'acquisition et installation d'un système d'alimentation électrique sans interruption et redondant à la Direction Régionale de Bobo-Dioulasso (DRB) au profit de la CNSS						
- N° de la Revue de publication de l'avis : n° 4455 du jeudi 30 Juillet 2026 - Financement : Fonds Propre CNSS, exercice 2026 - Nombre de plis reçus : un (01) - Nombre de lot : lot unique - Date d'ouverture : 10 Aout 2026 - Date délibération : 10 Aout 2026						
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA		
<u>LOT UNIQUE : Acquisition et installation d'un système d'alimentation électrique sans interruption et redondant à la Direction Régionale de Bobo-Dioulasso (DRB) au profit de la CNSS</u>						
Budget prévisionnel : 45 000 000 F CFA TTC						
Moyenne des offres retenues : 43 495 980 FCFA TTC						
Moyenne pondérée : 44 398 392 FCFA TTC						
Montant seuil des offres anormalement basses : 37 738 633 FCFA TTC						
Limite de tolérance : 35 851 702 FCFA TTC						
GENERAL ENERGY SARL	36 861 000	43 495 980	36 861 000	43 495 980	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	GENERAL ENERGY SARL pour un montant de trente-six millions huit cent soixante un mille (36 861 000) HTVA et un montant de quarante-trois millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent quatre-vingt (43 495 980F) CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires.					

Demande de prix n°2026/041/CNSS/DSI/DMP pour l'entretien et le support des onduleurs au profit de la CNSS.						
- Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026						
- Publication : Revue des marchés publics n° 4442 du lundi 13 Juillet 2026						
- Nombre de lot : 02						
- Nombre de plis : 02						
- Date d'ouverture : 22 juillet 2026						
Date délibération : 22 juillet 2026						
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA		
LOT N°1 : ENTRETIEN ET SUPPORT DES ONDULEURS SYRIUS ET DELTA (GROUPE 1)						
Budget prévisionnel : 60 000 000 F CFA TTC						
Moyenne des offres retenues : 58 646 000 FCFA TTC						
Moyenne pondérée : 59 458 400 FCFA TTC						
Montant seuil des offres anormalement basses : 50 539 640 FCFA TTC						
Limite de tolérance : 48 012 658 FCFA TTC						
GLOBAL TECHNOLOGY SARL		Min : 14 661 500 Max : 58 646 000		Min : 14 661 500 Max : 58 646 000	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	GLOBAL TECHNOLOGY SARL pour un montant minimum de quatorze millions six cent soixante un mille cinq cents (14 661 500) CFA TTC et d'un montant maximum de cinquante-huit millions six cent quarante-six mille (58 646 000) CFA TTC avec un délai de validité du marché de 360 jours et le délai d'exécution de chaque commande est 3 mois.					
LOT N°2 : ENTRETIEN ET SUPPORT DES ONDULEURS EATON, POWERWARE, LIEBERT, ET MPP SOLAR (GROUPE 2)						
Budget prévisionnel : 35 000 000 F CFA TTC						
Moyenne des offres retenues :						
Moyenne pondérée :						
Montant seuil des offres anormalement basses :						
Limite de tolérance :						
GENERAL ENERGY SARL	-	33 818 800	-	Non évaluée	Non Conforme -Aucune précision du montant minimum ou maximum sur sa lettre de soumission. Conformément aux dispositions de la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/Znmr du 03/09/2020 l'offre est écartée -Aucune précision sur le délai d'exécution de chaque commande	Non classé
Attributaire	Infructueux pour absence d'offre conforme					

Demande de prix à commande n°2026/042/CNSS/DSI/DMP pour l'entretien et le support technique des équipements de télécommunication de la CNSS ; Financement : Fonds Propre CNSS, exercice 2026 - Publication : Revue des marchés publics n° 4442 du lundi 13 Juillet 2026 - Nombre de lot : lot unique - Nombre de plis reçus : 01 - Date d'ouverture : 22 juillet 2026 - Date délibération : 22 juillet 2026						
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA		
<u>Lot unique</u> : Entretien et le support technique des équipements de télécommunication de la CNSS Budget prévisionnel : 60 000 000 F CFA TTC Moyenne des offres retenues : Moyenne pondérée : Montant seuil des offres anormalement basses : Limite de tolérance :						
FOF ELECTRONIQUE SARL		Mini :14 868 000 TTC Maxi:59 472 000 TTC		Non évaluée	Non évaluée	Non classée
Attributaire	Annuler pour insuffisance technique du dossier de demande de prix.					

Demande de prix n°2026/043/CNSS/DSI/DMP pour l'Entretien et Support technique des BLR au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). N° de la Revue : n° 4443 du mardi le 14 juillet 2026						
- Nombre de plis reçus : 01						
- Date d'ouverture : 22 juillet 2026 2026						
- Date délibération : 22 juillet 2026 2026						
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA		
Lot unique : Entretien et Support technique des BLR au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)						
Budget prévisionnel : 48 500 000 F CFA TTC						
Moyenne des offres retenues : 48 144 000 F CFA TTC						
Moyenne pondérée : 48 357 000 FCFA TTC						
Montant seuil des offres anormalement basses : 41 103 960 F CFA TTC						
Limite de tolérance : 39 048 762 F CFA TTC						
CETELCOM SARL	-	Min : 12 036 000 Max : 48 144 000	-	Min : 12 036 000 Max : 48 144 000	Conforme	1 ^{er}
Attributaire provisoire	CETELCOM SARL pour un montant minimum de douze millions trente-six mille (12 036 000) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante-huit millions cent quarante-quatre mille (48 144 000) francs CFA TTC avec un délai de validité de trois cent soixante (360) jours et le délai d'exécution de chaque commande est quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.					

Demande de prix n°2026/046/CNSS/DPSG/DMP pour la fourniture et installation d'un groupe électrogène de 110KVA- 400/230V en secours au profit de l'agence de Sarfalao ; Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026 Publication : Quotidien des marchés publics n° n° 4436 du vendredi 03 juillet 2026 Nombre de lot : unique ; Nombre de plis : 05 dont 1 arrivé en retard Date d'ouverture : 13 juillet 2026 ; Date délibération : 13 juillet 2026						
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA		
Lot unique : Fourniture et installation d'un groupe électrogène de 110KVA- 400/230V en secours au profit de l'agence de Sarfalao Budget prévisionnel : 32 000 000 F CFA TTC Moyenne des offres retenues : 29 757 889 FCFA TTC Moyenne pondérée : 31 103 156 FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses : 26 437 682 FCFA TTC Limite de tolérance : 25 115 798.15 FCFA TTC						
COBUTAM		30 924 737		Non évaluée	Non Conforme -Incohérence entre les spécifications techniques du coffret de commande proposé (APM) et celle sur le prospectus proposé (DSE6120MKIII) ; -Le type d'insonorisation (NA/M138 encombrement, 1500h) fourni sur la spécification est différente du type d'insonorisation présent sur le prospectus du groupe électrogène (ASTM B-117-09 résistance 720h) ; -Le volume de cylindrée fourni sur la spécification technique (4087cc=4.087L) est différent du volume de cylindrée demandé (4,48L) ; -Aucune précision de la capacité d'huile au niveau des spécifications techniques proposées. La capacité d'huile présente sur le prospectus du groupe électrogène (14L) est inférieure à celle demandé (14,70L) ; -Aucune pièce administrative fournie malgré la	Non classé

					correspondance de complément ; -le soumissionnaire a fait un rabais de 10% mais l'offre n'ayant pas fait l'objet d'évaluation financière ledit rabais n'a pas été appliqué.	
FOF ELECTRONIQUE SARL		25 260 850		Non évaluée	Non Conforme -Incohérence entre le modèle d'alternateur proposé au niveau des spécifications techniques (NU184G1) et celle sur le prospectus proposé (UC1274F) ; -Coffret de commande proposé sur la spécification technique (APM403) différent de celui sur le prospectus fourni (DES 7320) -La classe de performance sur la spécification technique proposée (G3) est différente de celle sur le prospectus fourni (G2) ; -Le volume de la cylindrée proposé (5,9L) au niveau de la spécification technique est supérieur au volume de la cylindrée demandé (4,48 L) ; -Le nombre de cylindre fourni sur la spécification technique (6) est supérieure au nombre de cylindre demandé (4) ; -Spécifications techniques proposés incomplètes ; -Aucune attestation prouvant qu'il n'y a pas d'amiante en donnant la fiche technique du calorifugeage en français.	Non classé
PPI SA		27 907 059		29 757 889	Conforme -Erreur de quantité au niveau du <i>Câble 4x50mm²</i> :96 demandés au lieu de 30 fourni entrainant un écart en plus de 1254 000 F CFA -Erreur de quantité au niveau du <i>Câble multibrins</i> : 96 demandé au lieu de 27 fourni entrainant un écart en plus de 207 000 F CFA -Erreur de quantité au niveau du <i>Tranchée (40x50cm)</i> : 96 demandés au lieu de 25 fournis entrainant un écart en plus de 17 500 F CFA ; -Erreur de quantité 02 demandé au lieu de 01 fourni entrainant un écart en plus de 90 000 F CFA ; -Les différentes erreurs de quantité ont entraînées une différence en plus de 1 850 830 FCFA TTC soit une variation positive de 6,63%.	1^{er}
METAL VISION	MULTI	23 947 156		Non évaluée	Non Conforme -Perceuse électrique à béton listé par le soumissionnaire mais aucune preuve (copies du reçu d'achat attestation de mise à disposition ou un constat d'huissier du matériel) de la possession du matériel demandé conformément aux exigences de la DPX ; -Le volume de la cylindrée proposé dans le prospectus (4,1 L) est inférieur au volume de la cylindrée demandé dans les spécifications (4.48 L) ; -Le Coffret de commande proposé sur la spécification technique (APM403) diffère de celui sur le prospectus fourni (DSE3110) -La classe de performance sur la spécification technique proposée (G3) est différente de la classe de performance du modèle du groupe électrogène proposé sur le prospectus qui est un G2 après vérification ; -Aucune attestation prouvant qu'il n'y a pas d'amiante en donnant la fiche technique du calorifugeage en français ; -Pièce administrative (ASF) non fourni malgré la correspondance de complément.	Non classé
Attributaire provisoire	PROJET PRODUCTION INTERNATIONAL (PPI) SA pour un montant de vingt-sept millions neuf cent sept mille cinquante-neuf (27 907 059) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.					

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Avis de pré-qualification N°001-2025/SONABEL/DPEQ/DP/PDEC relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un système de télésurveillance des postes de distribution HTA/BT de la SONABEL dans les treize (13) chef lieux de régions administratives du Burkina.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4304-4305 du mercredi 31/12/2025 et jeudi 01/01/2026

Convocation CAM pour l'ouverture : Lettre N° 2026-004/DG/SG/PEQ/DP/PDEC/BG/rk du 12 février 2026

Date de dépouillement : 16/02/2026 ; **Nombre de plis reçus :** 14

Nombre de lot : unique ; **Budget prévisionnel :** 1 741 200 000 FCFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Pays	Observations
1	Groupement TECMON Energy SA/UBIIK InG MOTWANE	Burkina Faso Taiwan Inde	Pré-qualifié
2	LAYE CONCEPT CI SARL	Côte d'Ivoire	Non pré-qualifié - Etats financiers non fournis ; - Les marchés fournis n'ont pas de similarité avec le domaine concerné ; - Le personnel proposé n'a pas d'expérience en travaux similaires ; - le chiffre d'affaires fourni est insuffisant 1 222 857 310 FCFA au lieu de 2 500 000 000 FCFA requis dans le dossier
3	Groupement SOBEG/CLOU SARL	Burkina Faso Chine	Non pré-qualifié - Marché similaire fourni sans PV de réception ni d'attestation de bonne exécution ; - Le chef de projet, le chef de projet Adjoint et les agents techniques proposés n'ont pas d'expérience en travaux similaires.
4	LANDIS + GYR	Suisse	Non pré-qualifié - Etats financiers fournis mais non certifiés ; - Déclaration de chiffre d'affaire et de ligne de crédits signées du soumissionnaire et non certifiés ; - Des marchés similaires fournis en langue anglaise sans PV de réception définitive ni d'attestation de bonne exécution ; - Tout le matériel n'est pas fourni (02 véhicules fournis au lieu de 05 demandé dans le dossier, matériels complets d'ascension non fournis)
5	ITRON INTERNATIONAL LLC	Etats Unis	Non pré-qualifié - Marchés similaires énumérés sans les pages de garde et de signature ni de procès-verbaux de réception ou d'attestations de bonne fin d'exécution ; - Le chef de chantier proposé n'a pas d'expérience en travaux similaires ; - 09 Agents techniques non proposés
6	Groupement SOGETEL/ ZAPHIRO/DIACFA	Burkina Faso Suisse Burkina Faso	Non pré-qualifié - Marchés similaires listés sans page de garde et de signature des marchés ni les attestations de bonne exécution/PV de réception définitive ; - Les diplômes de chef de projet Adjoint et le chef de chantier ne sont pas fournis et ils n'ont pas d'expérience pour les travaux similaires ; - Les diplômes et les CV des Agents techniques ne sont pas fournis.
7	Groupement ETS MSSZ/ Groupe NETFORCE/ ENERTEC	Côte d'Ivoire Burkina Faso Côte d'Ivoire	Non pré-qualifié - Aucun marché similaire justifié fourni ; - Le personnel proposé n'a pas d'expérience en travaux similaires ;
8	ANGELIQUE INTERNATIONAL LIMITED	Inde	Non pré-qualifié - Aucun marché similaire justifié fourni ; - Le personnel proposé n'a pas d'expérience en travaux similaires
9	INHEMETER CO. LTD	Chine	Pré-qualifié
10	AKILEE SA	Sénégal	Pré-qualifié
11	Groupement SOCORITRA/SPIEH	Burkina Faso	Pré-qualifié
12	Groupement ALIOTH SYSTEM ENERGY/HOLLEY TECHNOLOGY	Burkina Faso Chine	Pré-qualifié
13	Groupement BUTEC ENERGIES ET SERVICES/BUTEC UTILITY SERVICES	Burkina Faso LIBAN	Pré-qualifié
14	Groupement DONGFANG ELECTRONICS CO. LTD. / ELITE EASY LIGHT TECH	Chine Burkina Faso	Non pré-qualifié Aucun marché similaire justifié fourni ; Absence d'expérience en travaux pour tout le personnel

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES (SONABHY)

DEMANDE DE PRIX N° 2026-045/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE VACCINS ET CONSOMMABLES MEDICAUX AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA, BINGO ET PENI ; **Financement** : budget SONABHY, exercice 2026

Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4445 du jeudi 16 juillet 2026

Nombre de plis reçus : cinq (05) ; **Nombre de lot** : trois (03) ; **DATE DE DELIBERATION** : 11/08/2026

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1						
Borne inférieure : 7 464 296 et Borne supérieure : 10 098 754						
Seuil de tolérance : 7 091 081						
GRUPE ASA MATERIEL SARL (GAM)	8 500 000	-	8 500 000	8 500 000	3 ^{ème}	Offre acceptée
PHARMACIE SAMANDIN	-	7 270 290	7 270 290	7 270 290	1 ^{er}	Offre acceptée
ORAMED SARL	-	7 851 687	7 851 687	7 851 687	2 ^{ème}	Offre acceptée
SOTHYM	-	4 960 648	4 960 648	4 960 648	-	Offre anormalement basse
PHARMACIE DE PISSY SARL	6 186 436	-	6 186 436	6 186 436	-	Offre anormalement basse
Attributaire	PHARMACIE SAMANDIN, Tel : 03 38 57 57/ 72 58 38 83 : pour un montant de sept millions deux cent soixante-dix mille deux cent quatre-vingt-dix (7 270 290) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 2						
Borne inférieure : 6 559 047 et Borne supérieure : 8 874 005						
Seuil de tolérance : 6 231 095						
GRUPE ASA MATERIEL SARL (GAM)	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	3 ^{ème}	Offre acceptée
PHARMACIE SAMANDIN	-	6 366 077	6 366 077	6 366 077	1 ^{er}	Offre acceptée
ORAMED SARL	-	6 902 410	6 902 410	6 902 410	2 ^{ème}	Offre acceptée
SOTHYM	-	3 873 951	3 873 951	3 873 951	-	Offre anormalement basse
PHARMACIE DE PISSY SARL	5 434 134	-	5 434 134	5 434 134	-	Offre anormalement basse
Attributaire	PHARMACIE SAMANDIN, Tel : 03 38 57 57/ 72 58 38 83 : pour un montant de six millions trois cent soixante-six mille soixante-dix-sept (6 366 077) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 3						
Borne inférieure : 21 288 362 et Borne supérieure : 28 801 901						
Seuil de tolérance : 20 223 944						
GRUPE ASA MATERIEL SARL (GAM)	24 000 000	-	24 000 000	24 000 000	4 ^{ème}	Offre acceptée
PHARMACIE SAMANDIN	-	20 479 720	20 479 720	20 479 720	1 ^{er}	Offre acceptée
ORAMED SARL	-	20 888 449	20 888 449	20 888 449	2 ^{ème}	Offre acceptée
SOTHYM	-	21 151 553	21 151 553	21 151 553	3 ^{ème}	Offre acceptée
PHARMACIE DE PISSY SARL	24 044 422	-	24 044 422	24 044 422	5 ^{ème}	Offre acceptée
Attributaire	PHARMACIE SAMANDIN, Tel : 03 38 57 57/ 72 58 38 83 : pour un montant de vingt millions quatre cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt (20 479 720) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-046/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE LICENCE AU PROFIT DE LA SONABHY

Financement : budget SONABHY, exercice 2026

Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4416 du vendredi 05 juin 2026.

Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) : N° 26/01156/MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 06/08/2026

Nombre de plis reçus : un (01) ; **Nombre de lots** : un (01) ; **DATE DE DELIBERATION** : 11/08/2026

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		
Lot 1 : Acquisition de licence XDR - solution de détection et de réponse automatisée aux menaces informatiques au profit de la SONABHY.						
GRUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF SARL & NEURONES TECHNOLOGIES SA	-	14 565 065	12 343 275	14 565 065	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
Attributaire	GRUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF SARL & NEURONES TECHNOLOGIES SA / 15 BP 143 Ouaga 15 TEL : 25 38 38 24 / 55 40 04 04 pour un montant de douze millions trois cent quarante-trois mille deux cent soixante-quinze (12 343 275) francs CFA Hors TVA soit quatorze millions cinq cent soixante-cinq mille soixante-cinq (14 565 065) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.					
Lot 2 : Acquisition de licence rapid7 - solution de gestion des vulnérabilités, de surveillance et d'automatisation de la sécurité au profit de la SONABHY.						
GRUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF SARL & NEURONES TECHNOLOGIES SA	-	17 753 124	15 045 020	17 753 124	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
Attributaire	GRUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF SARL & NEURONES TECHNOLOGIES SA / 15 BP 143 Ouaga 15 TEL : 25 38 38 24 / 55 40 04 04 pour un montant de quinze millions quarante-cinq mille vingt (15 045 020) francs CFA Hors TVA soit dix-sept millions sept cent cinquante-trois mille cent vingt-quatre (17 753 124) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.					
Lot 3 : Acquisition de licence antivirus - solution antivirus et antispam au profit de la SONABHY.						
GRUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF SARL & NEURONES TECHNOLOGIES SA	-	14 624 027	12 393 243	14 624 027	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
Attributaire	GRUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES BF SARL & NEURONES TECHNOLOGIES SA / 15 BP 143 Ouaga 15 TEL : 25 38 38 24 / 55 40 04 04 pour un montant de douze millions trois cent quatre-vingt-treize mille deux cent quarante-trois (12 393 243) francs CFA Hors TVA soit quatorze millions six cent vingt-quatre mille vingt-sept (14 624 027) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.					



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU GUIRIKO

CONSEIL REGIONAL

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026-02/RGRK/CR/CAB/PRCP DU 27 JUILLET 2026, RELATIVE A LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES ET UNE LISTE DES FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES DU CONSEIL REGIONAL DES HAUTS BASSINS.

FICHE DE SYNTHESE DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DU CONSEIL REGIONAL

Référence de la publication : Quotidien n°4460 du jeudi 06 août 2026 de la Revue des Marchés Publics

Nombre d'offres reçues : 25 ; Date d'ouverture des plis : 12 août 2026

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) lettre N°2026-062/RGRK/CR/CAB/PRCP du jeudi 06 août 2026

N°	Soumissionnaires	Numéro IFU	Numéro RCCM	Lieu d'établissement	Représentant légal	Contacts	Observations
I. TRAVAUX							
LOT N°1 : Réalisation d'un comptoir de vente							
01	SEBOGO CONSTRUCTION	00192633N	BF-BBD-01-2024-M-02519	Bobo-Dioulasso	SEBOGO OUMAR	76 13 09 91 / 62 83 83 33	RETENU
02	Entreprise NEW VISION CONSTRUCTION	00207092 A	BF-BBD-01-2023-A10-01230	Bobo-Dioulasso	KOBANO PIERRE ULRICH	74 38 81 87 / 77 73 09 90	RETENU
03	Etablissement FORGO & FRERES (EFOF)	00012235 Z	BF-BRM-2011-M-011	Boromo	FORGO SIRIKI	20 53 80 74 / 70 26 06 86	RETENU
04	IBRAHIM SERVICE (IB SERVICE)	00102147 U	BF-BRM-2018-A-0013	Boromo	TRAORE IBRAHIM	76 79 52 72 / 71 47 50 34	RETENU
05	OA CONSTRUCTION	00318702 L	BF-OUA-01-2026-B13-12704	Ouagadougou	OUEDRAOGO AHMED	74 15 57 30	RETENU
06	E.C.R AFRIQUE BATIMENT	00175128 P	BF-DDG-2022-A-044	Dédougou	KASSOGA DJELILOU	66 32 36 33 / 53 10 71 78	RETENU
07	E.C.B. F	00078744 W	BF-DDG-2026-A-014	Dédougou	BELEM ABDOULAYE	76 66 78 92	RETENU
08	ECOPREST BURKINA SARL	00117911 M	BF-BBD-2019-B-0319	Bobo-Dioulasso	KAFANDO T. RASMANE	70 15 96 54 / 76 23 51 89	RETENU
09	SAHEL LAZER	00304976 F	BF-BBD-01-2026-A10-00550	Bobo-Dioulasso	DANGO KARIM	64 74 74 37 / 71 17 50 71	RETENU
10	CONCEPT SERVICES	00138809 U	BF-BBD-2020-A0744	Bobo-Dioulasso	SONDO IGNACE	60 94 42 95 / 75 99 76 97	RETENU
11	SIFONI SERVICES & HOTELLERIE	00134160 E	BF-BBD-01-2025-M-03146	Bobo-Dioulasso	BORO MORY	70 17 30 40 / 76 78 73 41	RETENU
12	RAFRAYA SERVICES SARL	00284649 E	BF-OUA-01-2025-B13-14768	Ouagadougou	ADJOUABOU OUESE AIME FRANCK	71 16 65 18 / 75 07 20 00 / 79 65 73 18	RETENU
13	FLANCOH GROUP	000126235 S	BF-OUA-01-2019-A10-07702	Ouagadougou	DIAO KATIENGOUA PATRICE	70 59 58 52 / 78 29 85 95	RETENU
14	EDMSSO SARL	00276926 P	BF-BBD-01-2025-B13-01609	Bobo-Dioulasso	SOMBIE YACOUBA	63 60 68 60 / 76 79 00 07	RETENU
15	BARAKO-TRADING	00160113 G	BF-BBD-2021-A0923	Bobo-Dioulasso	SOMBIE ABDOULAYE	76 79 00 07	RETENU
16	SOURO EQUIPEMENT SARL	00197482 U	BF-BBD-01-2023-B13-00364	Bobo-Dioulasso	SANOU SOURO	78 64 23 00	RETENU
17	ENTREPRISE RAYAD-BF	00154663 S	BF-BBD-2021-B0354	Bobo-Dioulasso	MILLOGO YIRISSOURO	70 22 30 32 / 64 13 32 82	RETENU

LOT N°2 : Réalisation de clôture de site avec grillage							
01	SEBOGO CONSTRUCTION	00192633N	BF-BBD-01-2024-M-02519	Bobo-Dioulasso	SEBOGO OUMAR	76 13 09 91 / 62 83 83 33	RETENU
02	Entreprise NEW VISION CONSTRUCTION	00207092 A	BF-BBD-01-2023-A10-01230	Bobo-Dioulasso	KOBANO PIERRE ULRICH	74 38 81 87 / 77 73 09 90	RETENU
03	Etablissement FORGO & FRERES (EFOF)	00012235 Z	BF-BRM-2011-M-011	Boromo	FORGO SIRIKI	20 53 80 74 / 70 26 06 86	RETENU
04	IBRAHIM SERVICE (IB SERVICE)	00102147 U	BF-BRM-2018-A-0013	Boromo	TRAORE IBRAHIM	76 79 52 72 / 71 47 50 34	RETENU
05	OA CONSTRUCTION	00318702 L	BF-OUA-01-2026-B13-12704	Ouagadougou	OUEDRAOGO AHMED	74 15 57 30	RETENU
06	E.C.R AFRIQUE BATIMENT	00175128 P	BF-DDG-2022-A-044	Dédougou	KASSOGA DJELILOU	66 32 36 33 / 53 10 71 78	RETENU
07	E.C.B. F	00078744 W	BF-DDG-2026-A-014	Dédougou	BELEM ABDOULAYE	76 66 78 92	RETENU
08	ECOPREST BURKINA SARL	00117911 M	BF-BBD-2019-B-0319	Bobo-Dioulasso	KAFANDO T. RASMANE	70 15 96 54 / 76 23 51 89	RETENU
09	SAHEL LAZER	00304976 F	BF-BBD-01-2026-A10-00550	Bobo-Dioulasso	DANGO KARIM	64 74 74 37 / 71 17 50 71	RETENU
10	CONCEPT SERVICES	00138809 U	BF-BBD-2020-A0744	Bobo-Dioulasso	SONDO IGNACE	60 94 42 95 / 75 99 76 97	RETENU
11	SIFONI SERVICES & HOTELLERIE	00134160 E	BF-BBD-01-2025-M-03146	Bobo-Dioulasso	BORO MORY	70 17 30 40 / 76 78 73 41	RETENU
12	RAFRAYA SERVICES SARL	00284649 E	BF-OUA-01-2025-B13-14768	Ouagadougou	ADJOUABOU OUESE AIME FRANCK	71 16 65 18 / 75 07 20 00 / 79 65 73 18	RETENU
13	FLANCOH GROUP	000126235 S	BF-OUA-01-2019-A10-07702	Ouagadougou	DIAO KATIENGOUA PATRICE	70 59 58 52 / 78 29 85 95	RETENU
14	EDMSSO SARL	00276926 P	BF-BBD-01-2025-B13-01609	Bobo-Dioulasso	SOMBIE YACOUBA	63 60 68 60 / 76 79 00 07	RETENU
15	SOURO EQUIPEMENT SARL	00197482 U	BF-BBD-01-2023-B13-00364	Bobo-Dioulasso	SANOU SOURO	78 64 23 00	RETENU
16	ENTREPRISE RAYAD-BF	00154663 S	BF-BBD-2021-B0354	Bobo-Dioulasso	MILLOGO YIRISSOURO	70 22 30 32 / 64 13 32 82	RETENU
II. FOURNITURES ET EQUIPEMENTS							
LOT N°3 : Acquisition et installation d'extincteurs							
01	SAHEL LAZER	00304976 F	BF-BBD-01-2026-A10-00550	Bobo-Dioulasso	DANGO KARIM	64 74 74 37 / 71 17 50 71	RETENU
02	CONCEPT SERVICES	00138809 U	BF-BBD-2020-A0744	Bobo-Dioulasso	SONDO IGNACE	60 94 42 95 / 75 99 76 97	RETENU
03	SIFONI SERVICES & HOTELLERIE	00134160 E	BF-BBD-01-2025-M-03146	Bobo-Dioulasso	BORO MORY	70 17 30 40 / 76 78 73 41	RETENU
04	IBRAHIM SERVICE (IB SERVICE)	00102147 U	BF-BRM-2018-A-0013	Boromo	TRAORE IBRAHIM	76 79 52 72 / 71 47 50 34	RETENU
05	BLACK SECURITY INTERNATIONAL (B.S.I)	00141436 V	BF-OUA-2020-B7232	Ouagadougou	KONE KARAFI	70 04 31 94 / 76 15 76 04	RETENU
06	FASO-SECURITAS SARL	00127380 P	BF-BBD-2019-B1363	Bobo-Dioulasso	TRAORE MOUSSA	70 25 26 31 / 76 09 32 02 / 20 98 28 04	RETENU
07	WE SEE INNOV GROUP (W.S.I.G) SARL	00291703 X	BF-OUA-01-2025-B13-18656	Ouagadougou	TAPSOBA KOUMA ANNE MARIE	74 53 59 84 / 62 24 64 23	RETENU
08	RAFRAYA SERVICES SARL	00284649 E	BF-OUA-01-2025-B13-14768	Ouagadougou	ADJOUABOU OUESE AIME FRANCK	71 16 65 18 / 75 07 20 00 / 79 65 73 18	RETENU
09	FLANCOH GROUP	000126235 S	BF-OUA-01-2019-A10-07702	Ouagadougou	DIAO KATIENGOUA PATRICE	70 59 58 52 / 78 29 85 95	RETENU
10	EDMSSO SARL	00276926 P	BF-BBD-01-2025-B13-01609	Bobo-Dioulasso	SOMBIE YACOUBA	63 60 68 60 / 76 79 00 07	RETENU
III. PRESTATIONS INTELLECTUELLES							
LOT N°4 : Réalisation de film documentaire							
01	WE SEE INNOV GROUP (W.S.I.G) SARL	00291703 X	BF-OUA-01-2025-B13-18656	Ouagadougou	TAPSOBA KOUMA ANNE MARIE	74 53 59 84 / 62 24 64 23	RETENU
02	MEDIACOM AFRIC	00101258 D	BF-BBD-2018-A-0150	Bobo-Dioulasso	DABIRE ZOUNZAOLA JOSIAS	71 62 61 60	RETENU
03	A.C.A. D	00212538 K	RECEPISSE D'IDENTIFICATION N°173	Bobo-Dioulasso	DEME OUMAR	76 66 10 51 / 70 96 38 96	RETENU
04	F.T. F	00116834 K	BF-BBD-2019-A091	Bobo-Dioulasso	TRAORE F. FERNAND	76 50 93 11	RETENU
05	CINETIC	00076717 D	BF-OUA-01-2016-B12-04314	Ouagadougou	DIAO DRISSA	76 96 91 91 / 62 66 07 71	RETENU
06	MEDIS SARL	00004530 Z	BF-OUA-2008-M 409	Ouagadougou	TRAORE SOUNGALO	70 24 52 81 / 78 71 89 59	RETENU

REGION DU GUIRIKO

DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RGRK/PTUY/CKBIA/M/CCAM DU 20 JUILLET 2026 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE PLUS UNE (01) SALLE DES PROFESSEURS AVEC ELECTRIFICATION SOLAIRE AU CEG DE KONGOLIKAN

Financement : Budget communal (ADCT), gestion 2026

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4456 du 31 juillet 2026

Convocation de la CCAM N°2025-001/RGRK/PTUY/CKBIA/CCAM du 05 août 2026.

Nombre de plis : 06 ; **DATE DE DELIBERATION** : 10 août 2026

M= 40 044 688 FCFA TTC 0,85 M = 34 037 985 FCFA TTC

Seuil de tolérance = 32 336 086 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LOT UNIQUE					
AFRICA IMMOBILIER SARL	28 057 645	33 108 021	28 057 645	33 108 021	2 ^{ème}
BADENYA SO BATISSEURS SARL	31 029 700	36 615 046	31 029 700	36 615 046	5 ^{ème}
ENTREPRISE KONE SEKOU & COMPAGNIE	32 800 362	38 704 427	32 800 362	38 704 427	6 ^{ème}
EBI- BTP	27 645 057	32 621 167	27 645 057	32 621 167	1 ^{er}
MINERYA MULTI SERVICES	30 310 017	35 765 820	30 310 017	35 765 820	4 ^{ème}
SEBEGO CONSTRUCTION	29 693 598	35 038 446	29 693 598	35 038 446	3 ^{ème}
Attributaire	EBI BTP pour un montant de vingt-sept millions six cent quarante-cinq mille cinquante-sept (27 645 057) FCFA HTVA et de trente-deux millions six cent vingt un mille cent soixante-sept (32 621 167) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

REGION DU KADIOGO

CONSEIL REGIONAL

FICHE DE SYNTHESE

Demande de prix N°2026-004/RKDG/CR/SG/DCP DU 25/05/2026 pour l'acquisition de tables bancs pour l'équipement des écoles de la région du Kadiogo

Nombre de plis reçus : 09

Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4413 du mardi 02 juin 2026

Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 15 juin 2026

Budget prévisionnel (E) = quarante millions (40 000 000) F CFA TTC

Moyenne des offres techniquement conformes (P) = 38 940 000 TTC

Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4) = 39 576 000 TTC

Borne inférieure : 33 639 600 TTC

Borne supérieure : 45 512 400 TTC

Seuil de tolérance de 5% de la borne inférieure : 31 957 620 TTC

Financement : Budget du Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2026

Lot Unique : Demande de Prix N°2026-004/RKDG/CR/SG/DCP DU 25/05/2026 pour l'acquisition de tables bancs pour l'équipement des écoles de la région du Kadiogo

Soumissionnaires	Montant Lu		Montant Corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LABAYA VISION	30 900 000	-	-	-	NON Conforme : - Expérience de 5 ans non justifiée du Chef d'atelier menuiserie KONE Sombié Souleymane : a une expérience de (2021 à 2024) au sein de 'Entreprise EVEDAF et depuis 2026 au sein de l'Entreprise LABAYA VISION ; - Expérience de 5 ans non justifiée du Chef d'atelier soudure OUEDRAOGO S. Romaric Philippe : a une expérience de (2021 à 2022 ; 2024 à 2025) au sein de 'Entreprise GTS et 2026 au sein de l'Entreprise LABAYA VISION ; - Expérience de 3 ans non justifiée du soudeur diplômé : Selon l'attestation de travail jointe, c'est depuis janvier 2026 qu'il travaille ; NB : Pour tout le personnel, l'attestation de travail ne justifie que les expériences de « Depuis janvier 2026 » ; - Facture du matériel sans Sticker non recevable (non conforme aux articles 562 et suivant du code des impôts sur la facture normalisée).	Non classé
EKAÏF	26 250 000	-	-	-	NON Conforme : - Diplôme CAP de TRAORE Ali, Chef d'atelier Soudeur non probant ; - Diplôme CAP de soudeur diplômé (SOURYAOGO Abdoul Rachid) non probant ;	Non classé

					- Modèle de CV non respecté ; - Projets similaires non justifiés pour tout le personnel clé ; - Facture du matériel porte des stickers non identifiés.	
TIENUFU	32 500 000	-	-	-	<u>NON Conforme :</u> - Nombre de projets similaires et années d'expériences non justifié pour le Chef d'atelier soudure: Projets similaires du Chef d'atelier (SEREME A.R.B. Alassane) non justifié, l'attestation de travail justifie un an 8 mois au lieu de 5 ans demandé. Le CV quant à lui fait ressortir 3 ans non justifié au lieu de 05 ans. - Chef d'atelier menuiserie 03 ans d'expérience justifiées par une attestation de travail au lieu de 05 ans demandé; - Soudeur diplômé (TRAORE Mamadou) CAP en menuiserie métallique non probant et nombre de projets similaires non justifiés; - Facture matériel non conforme (non légalisée, sans sticker), la capacité du groupe électrogène non ferme sur la facture fournie; - Finition de la structure métallique : Pas de proposition ferme or l'Administration demande deux couches au moins de peinture glycérophthalique; - Position sur la structure métallique : pas de choix ferme sur le débordement de chaque côté, l'Administration demande 10 cm au moins de chaque côté ; - Dossier : Position sur la structure métallique : pas de choix ferme sur le débordement de chaque côté, l'Administration demande 10 cm au moins de chaque côté.	Non classé
SONEVI/MS SARL	32 500 000	-	32 500 000	-	<u>Conforme</u>	1 ^{er}
SOCIETE SANLE ET FILS	-	34 220 000	-	-	<u>NON Conforme :</u> - Expériences de tout le personnel clé non justifiées; - Les attestations de travail fournies n'indiquent aucune date d'embauche ou de période d'embauche ; - Les CV du Chef d'atelier menuiserie et du Chef d'atelier soudure font ressortir 3 ans d'expérience au lieu de 5 ans demandé (2021 à 2024) ; - Diplôme CAP Menuiserie Métallique du Chef d'atelier soudure (ZONGO Abdoul Rasmané) fourni est non probant ; - Facture matériel non conforme (non légalisée, capacité du groupe non ferme) aussi sans Sticker (non conforme aux articles 562 et suivant du code des impôts sur la facture normalisée) ; - Manque de fermeté des caractéristiques de la finition de la couche de peinture, de la position sur la structure métallique, des dimensions du dossier du banc.	Non classé
EZHF	-	33 040 000	-	-	<u>NON Conforme :</u> - CV non actualisés pour tout le personnel proposé (les CV datent de juillet, novembre 2024 et août 2025); - TIENDREBEOGO K. David Date de naissance: différence entre le CV (31/12/1985) et diplôme (31/12/1984) ; - Sur le CV du Chef d'atelier menuiserie, l'emploi tenu est chef d'atelier soudeur ; - ZONGO Bouma Barthelemy : Date de naissance différence entre le CV (31/12/1984) et diplôme (25/09/1985) ; - Les références de la DPX de toutes les attestations de mise à disposition ne sont	Non classé

					pas conformes: N°2025-004/RKDG/CR/SG/DCP au lieu de N°2026-004/RKDG/CR/SG/DCP ; - Facture matériel non conforme (sans Sticker), non conforme aux articles 562 et suivant du code des impôts sur la facture normalisée) ; - Carte grise illisible ; - Ecart entre le banc et le dessus de la table CE/CM 30cm non fourni ; - Plumier profondeur 5 cm proposé au lieu de 5 mm demandé ; - Finition de la structure métallique : Pas de proposition ferme or l'Administration demande deux couches au moins de peinture glycérophtalique; - Dimension du banc : Position de structure métallique : pas de choix ferme sur le débordement de chaque côté, l'Administration demande 10 cm au moins de chaque côté ; - Nature de bois type samba : Pas de proposition ferme sur la largeur or l'Administration demande largeur d'au moins 15 cm ; - Dossier : Position sur la structure métallique : pas de choix ferme sur le débordement de chaque côté, l'Administration demande 10 cm au moins de chaque côté.	
SLAK International SARL	-	39 530 000	-	39 530 000	Conforme NON Conforme :	2 ^{ème}
SOMMALCRA Sarl	29 500 000	-	-	-	- Expérience du personnel non justifiées, les attestations de travail n'indiquent aucune date de début d'embauche ; - CAP YOUBA Prosper non probant ; - Facture du matériel non conforme (sans Sticker) : non conforme aux articles 562 et suivant du code des impôts sur la facture normalisée) ; - Finition de la structure métallique : Pas de proposition ferme or l'Administration demande deux couches au moins de peinture glycérophtalique. - Position de structure métallique : pas de choix ferme sur le débordement de chaque côté, l'Administration demande 10 cm au moins de chaque côté ; - Nature de bois type samba : Pas de proposition ferme sur la largeur or l'Administration demande largeur d'au moins 15 cm.	Non classé
ZASE	28 500 000	-	-	-	NON Conforme : - Modèle de CV non respecté pour tout le personnel ; - Expérience et nombre de projets similaires non justifiés pour tout le personnel (Attestations de travail sans date de début d'embauche) ; - Facture du matériel (Groupe électrogène) non conforme (sans Sticker : non conforme aux articles 562 et suivant du code des impôts sur la facture normalisée) ; - Poste à souder non justifié par un reçu d'achat conformément au NB à la page 27 du DPPX relatif aux autres matériels autre que le matériel roulant - Aucun projet similaire justifié pour le personnel ; - Finition de la structure métallique : Pas de proposition ferme or l'Administration	Non classé

					demande deux couches au moins de peinture glycérophtalique; - Dimension du banc : Position de structure métallique : pas de choix ferme sur le débordement de chaque côté, l'Administration demande 10 cm au moins de chaque côté ; - Dossier : Nature de bois type samba : Pas de proposition ferme sur la largeur or l'Administration demande largeur d'au moins 15 cm ; - Dossier : Position sur la structure métallique : pas de choix ferme sur le débordement de chaque côté, l'Administration demande 10 cm au moins de chaque côté.	
Attributaire :		SONEVI/MS SARL pour un montant de Trente-deux millions cinq cent mille (32 500 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

REGION DU KADIOGO

COMMUNE RURALE DE KOMSILGA

Rectificatif portant sur le montant TTC de l'attributaire au lot5

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-01/RKDG/PKAD/CR-KSG/M/PRCP portant réalisation de diverses infrastructures au profit de la commune de Komsilga répartie en six (06) lots

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 17 juillet 2026.

Nombre de plis reçues : lot 5:5 plis;

Publication : Revue des marchés publics n° 4436 du vendredi 03 juillet 2026 ;

Publication des résultats provisoires : Revue des marchés publics n° 4465 du jeudi 13 août 2026 (page 55)

Financement : Budget Communal (fonds propres), gestion 2026

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Rang	Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé		
LOT 5 : Construction d'une salle d'archivage au profit de la mairie de Komsilga ; Borne inférieur =51 973 494 ; marge de tolérance=49 374 819						
ETS OUEDRAOGO S. Bernard et frères			51 987 189	51 987 189	1 ^{er}	Conforme
PACO BTP			48 865 183	48 865 183	NC	Conforme mais offre anormalement basse
ETF Sarl			57 170 168	57 170 168	3 ^{ème}	conforme
MITZRAEL			54 430 332	54 430 332	2 ^{ème}	conforme
EYTS			52 529 228		NC	Irrecevable pour non-respect du modèle de lettre de soumission ayant entraîné des renvois erronés aux article des IC.
ATTRIBUTAIRE : ETS OUEDRAOGO S. Bernard et frères pour un montant de quarante-quatre millions cinquante-six mille neuf cent quarante (44 056 940) hors TVA soit cinquante un millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cent quatre-vingt-neuf (51 987 189) F CFA TTC. Délai d'exécution : cent dix (110) jours						

COMMUNE RURALE DE PABRE						
Demande de prix N°2026-01/CP/M/PRCP du 27/07/2026 pour l'aménagement paysager de la mairie phase II Financement : Fonds propres ; gestion 2026 ; Publication : N° 4462 du mercredi 10 Août 2026 Convocation CCAM N°2026-06/CP/M/PRCP du 14/08/2026 Date d'ouverture D'analyse et de délibération : mercredi 19 août 2026 Offres reçues : deux (02)						
Prévision = E = 37 408 697 F CFA TTC P = 37 305 086 CFA TTC ; 0,4P = 14 922 034 F CFA TTC ; 0,6 E = 22 445 218 F CFA TTC ; M = 37 367 253 F CFA TTC 0,85 M = 31 762 165 F CFA TTC Seuil de tolérance 95% : 30 174 056 CFA TTC						
SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AXE TRAVAUX SARL	25 407 560	-	-	-	Non classé	Non conforme - -Facture de justification du matériel non recevable car non conforme aux dispositions des articles 562 et 564 du code des impôts
GRUPE YOUNGO BURKINA Sarl	31 614 480	37 305 086	-	-	1 ^{er}	Conforme

RÉGION DES KOULSÉ

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RKLS/PBAM/CSBC/PRCP RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CHATEAU D'EAU DU CENTRE MEDICAL DE SABCE (LOT1) ET REALISATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE CHATEAUX AVEC DES BORNES FONTAINES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SABCE (LOT2).

Date d'ouverture et d'examen des plis : 24 juillet 2026, Date de délibération : 29 juillet 2026 / Nombre de plis reçus : Cinq (05)
Financement : Budget Communal (Fonds Propres), Gestion 2026 / Enveloppe : Lot 1=4 750 000 FCFA TTC / Lot 2 : 99 750 000 FCFA TTC
Références de la publication de l'Avis dans la revue des Marchés publics N°4444 du mercredi 15 juillet 2026.

Lot 1: Travaux de réhabilitation du château d'eau du Centre Médical de Sabcé

N° IFU	SOUSMISSIONNAIRE	Montants lus publiquement en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
00153579 N	ESIF	-	4 289 300	-	4 289 300	Conforme	1 ^{er}
00280875 Z	STHTP-SARL	-	4 655 100		4 655 100	Absence des pièces administratives malgré la correspondance en date du 24 juillet 2026	2 ^e
<u>Attributaire provisoire</u>		ESIF pour un montant trois millions six cent trente-cinq mille (3 635 000) Francs CFA HTVA soit quatre millions deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent (4 289 300) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt (90) jours					

Lot 2: Travaux de réalisation de six (06) forages équipés de châteaux avec des bornes fontaines au profit de la commune de Sabcé

N° IFU	SOUSMISSIONNAIRES	Montants lus publiquement en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
00280875 Z	FDJIRE	82 140 000	96 925 200	80 140 000	94 565 200	Conforme : Erreur de sommation entre l'item du sous total I et le montant total général HTVA d'un forage entrainant une variation à la baisse de l'offre à 2 360 000	2 ^e
00101737 N	S.W.P.Y	83 310 000	98 305 300			Non conforme : absence de garantie de soumission et de pièces administratives (ASF,CNSS,DRTJE,AJT , RCCM,CNF)	Non classé
00153579 N	ESIF		73 809 000	60 550 000	71 449 000	Non Conforme : Erreur de sommation entre l'item du sous total I et le montant total général HTVA d'un forage entrainant une variation à la baisse de l'offre à 2 360 000 soit 3,2% Offre anormalement basse, car en dessous du seuil de tolérance de 5% qui est de 75 078 107 FCFA TTC	Non classé
00113698 V	CHRIS FORAGE		84 818 400		83 758 170	Offre conforme : Erreur à l'item 7.1 du bordereau des prix unitaires : 250 000 en chiffre et deux cent cinquante en lettre, erreur de sommation entre l'item du sous total I et le montant total général HTVA d'un forage entrainant une variation à la baisse de l'offre à 2 387 730 CFA soit 2,82%	1 ^{er}
00280875 Z	STHTP		98 128 800	81 660 000	96 358 800	Erreur de sommation entre l'item du sous total I et le montant total général HTVA des six (06) forages entrainant une variation à la baisse de l'offre à 1 770 000 FCFA Non conforme : pièces administratives non fournies (ASF, CNSS, DRTJE,AJT, RCCM,CNF) malgré la correspondance en date du 24 juillet 2026	3 ^e
<u>Attributaire provisoire</u>		CHRIS FORAGE pour un montant soixante-neuf millions huit cent cinquante-six mille cinq cent (69 856 500) Francs CFA HTVA soit quatre-vingt-deux millions quatre cent trente mille six cent soixante-dix (82 430 670) Franc CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

REGION DU NAKAMBE

APPEL D'OFFRE OUVERT ACCELERE N°2026-01/MATM/RNKB/GVT/SG/CRAM du 23/06/2026 relative à l'acquisition de matières d'œuvre au profit des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle et des établissements à classes polyvalentes de la DRESFPT –NAKAMBE. Publication de l'avis N°4428 du mardi 23 juin 2026.

Financement : Budget Etat, exercice 2026

Date de dépouillement :07 juillet 2026

Nombre de plis reçus : 23

Date de délibération : 24 juillet 2026

Lot 1 : 4 ; Lot 2 :4 ; Lot 3 :7 ; Lot 4 :4 ; Lot 5 :3 ; Lot 6 :1

Lot 1 : acquisition de matières d'œuvre au profit du CETFP BOULGOU (GARANGO) pour l'organisation du BEP, CAP, du BAC session de 2026 et le fonctionnement

Moyenne des offres : 31 714 049 TTC

Moyenne pondérée des offres : 12 685 620 TTC

Enveloppe prévisionnelle : 34 600 000 TTC

Moyenne pondérée de EP : 20 760 000 TTC

Somme des MP : 33 445 620 TTC

DETERMINATION DE L'OFFRE ANORMALEMENT BASSE : 28 428 777 TTC

DETERMINATION DU SEUIL DE TOLERANCE : 27 007 338 TTC

N°	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		

1	E K S F SARL Etablissement KINDA SAYO U BA ET FRERES IFU 00040161 T	-	33 606 990	-	33 606 990	conforme	3 ^e
2	EZHF Etablissement ZOUNGRANA Herman et FRERES IFU 00040649 N	-	31 669 725	-	31 344 045	conforme différence entre les montants en lettres et en chiffres aux items :2;6; 11 et 12	2 ^e
3	JP MULTI-SERVICES IFU 00057504 U		28 173 680	-	28 173 680	Conforme Offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance	1 ^{er}
4	SLCGB SARL SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERALE DU BURKINA IFU 00037613 L	28 586 000	33 731 480	28 586 000	33 731 480	conforme	4 ^e

Attributaire : JP MULTI-SERVICES pour un montant de : Trente-deux millions dix neuf mille trois cents (32 019 300) francs CFA TTC après une augmentation Trois millions deux cent cinquante-neuf mille (3 259 000) F CFA H TVA et trois millions huit cent quarante-cinq mille six cent vingt (3 845 620) F CFA TTC soit 13,64 % sur les items suivants :

Construction métallique	Menuiserie bois	Maçonnerie	BAC PRO
10 : passe de 20 à 40	3 : passe de 15 à 30,	12 : passe de 10 à 20	6 : passe de 20 à 40
17 : passe de 10 à 20	4 : passe de 20 à 40	3 : passe de 20 à 40	13 : passe de 1 à 2
23 : passe de 15 à 30,	5 : passe de 10 à 20		14 : passe de 1 à 2
47 : passe de 1 à 6,	13 : passe de 1 à 2	17 : passe de 1 à 2	19 : passe de 1 à 3
			21 : passe de 1 à 2
			22 : passe de 1 à 2

Le délai de livraison est de quinze (15) jours.

Lot 2 : acquisition de matières d'œuvre au profit du CETFP Princesse YENNENGA pour l'organisation du BEP, CAP, du BAC session de 2026 et le fonctionnement

MOYENNE DES OFFRES :	35 614 170 TTC
ENVELOPPE PREVISIONNELLE TTC :	45 900 000
LA MOYENNE PONDEREE DES OFFRE :	14 245 668 TTC
MOYENNE PONDEREE DE EP :	27 540 000 TTC
SOMME DE MP :	41 785 668 TTC
DETERMINATION DE L'OFFRE ANORMALEMENT BASSE	35 517 818 TTC
DETERMINATION DU SEUIL DE TOLERANCE.	33 741 927 TTC

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	E K S F SARL Etablissement KINDA SAYO U BA ET FRERES IFU 00040161 T	-	37 000 670	-	37 000 670	CONFORME	2 ^e
2	SUMTSB SOCIETE ULTRAS MODERNE DES TRAVAUX SPECIFIQUES DU BURKINA IFU 00301753 R	26 648 000	-	26 648 000	31 444 640	CONFORME Offre anormalement basse	Non classée
3	WYS WEND-YAM SERVICES IFU 00087187 X	29 122 000	-	29 122 000	34 363 960	CONFORME Offre Anormalement Basse Mais Comprise Dans Le Seuil De Tolérance	1 ^{er}
4	SLCGB SARL SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERALE DU BURKINA IFU 00037613 L	33 349 500	39 352 410	33 599 500	39 647 410	Conforme différence entre les quantités à l'item 40: 20 au lieu de 10	3 ^e

Attributaire : W Y S WEND-YAM SERVICE pour un montant de trente-trois millions trois cent soixante-dix-sept mille (33 377 000) francs CFA H TVA après une augmentation de quatre millions deux cent cinquante-cinq mille (4 255 000) soit 14,61 % sur les quantités des items suivants :

Fonctionnement	BAC PRO
10: passe de 30 à 60	1: passe de 10 à 20
11: passe de 10 à 20	4: passe de 3 à 6
12: passe de 10 à 20	5: passe de 20 à 40
15: passe de 10 à 20	6: passe de 8 à 12
22: passe de 1 à 2	16: passe de 2 à 8
25: passe de 20 à 40	17: passe de 8 à 14
29 : passe de 4 à 7	18: passe de 2 à 8
33: passe de 1 à 2	20: passe de 5 à 10

Le délai de livraison est de quinze (15) jours

Lot 3 : acquisition de matières d'œuvre au profit du Lycée Professionnel Régional de TENKODOGO pour l'organisation du BEP, CAP, du BAC session de 2026 et le fonctionnement

Moyenne des offres ENVELOPPE PREVISIONNELLE Moyenne pondérée des offres Moyenne pondérée de l'EP				86 577 686 TTC 99 130 866 TTC 34 631 074 TTC 59 478 520 TTC			
Somme des moyennes pondérées détermination du seuil de l'offre anormalement basse Détermination de l'offre anormalement basse						94 109 594 TTC 79 993 155 TTC 75 993 497 TTC	
N°	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS		MONTANTS CORRIGES		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	NAK DISTRIBUTION IFU 00199739 Y	-	79 399 840	-	78 618 090	Non conforme: spécifications techniques proposées différentes de spécifications techniques demandées à l'item 8 : 2 sources triphasées 3x400V au lieu de 2 sources triphasées 3x400V +N	Ecarté
2	E K S F SARL Etablissement KINDA SAYO U BA ET FRERES IFU 00040161 T	-	81 784 030	-	82 669 030	Conforme différence de quantité à l'item 3 de administration 60 au lieu de 30	1 ^{er}
3	EZHF Etablissement ZOUNGRANA Hermann et FRERES IFU 00040649 N	-	80 916 081	-	115 324 881	CONFORME TECHNIQUE écarté pour l'évaluation suite à l'erreur sur l'item 5 de maintenance auto: 5 000 000 en lettres et 50000 en chiffres rendant l'offre hors enveloppe.	Ecarté
4	SLCGB SARL SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERALE DU BURKINA IFU 00037613 L	73 808 000	87 093 440	-	88 863 440	Conforme différence de quantité à l'item 3 de administration	2 ^{ème}
5	BTSA CORPORATION AFRIQUE IFU 00205684 K	77 018 000	90 881 240	-	4 099 690	Conforme différence de quantité à l'item 3 de administration; erreur de sommation	3 ^{ème}
6	JP MULTI-SERVICES IFU 00057504 U	-	71 354 364	-	71 991 564	Conforme différence entre montant en lettres 150 000 et montant en chiffres sur la facture 15 000	Non classé Offre anormaleme nt basse
7	WOOBAR SERVICES COMMERCIAL (WSC) IFU 00144798 M	-	94 967 344	-	95 264 704	Conforme différence de quantité à l'item 3 de administration 60 au lieu de 30	4 ^{ème}
Attributaire : E K S F pour un montant de Quatre-vingt-douze millions cent trente-deux mille six cent trente (92 132 630) francs CFA TTC après une augmentation de huit millions sept cent soixante-dix mille (8 770 000) F CFA H TVA et dix millions trois cent quarante-huit mille six cent (10 348 600) F CFA TTC soit 12,65% sur les items suivants :							
Fonctionnement/Câblage		administration		TRAVAUX PUBLICS			
8: passe de 4 à 6		1: passe de 2 à 4		20: passe de 1 à 2			
				21: passe de 1 à 2			
		6: passe de 40 à 60		25: passe de 1 à 2			
		7: passe de 2 à 4		26 passe de 1 à 2			
		8: passe de 25 à 50					
		9: passe de 10 à 20					
		10: passe de 12 à 24					
		18: passe de 2 à 4					
		19 passe de 5 à10					
Le délai de livraison est de quinze (15) jours.							
Lot 4 : acquisition de matières d'œuvre au profit du lycée professionnel de NIAOGHO pour l'organisation du BEP, CAP, du BAC session de 2026 et le fonctionnement.							
Moyenne des offres :				42 101 441 TTC			
Enveloppe prévisionnelle :				47 300 000 TTC			
Moyenne Pondérée des offres				16 840 577 TTC			
Moyenne pondérée de EP				28 380 000 TTC			
Somme de MP				45 220 577 TTC			
Détermination du seuil de l'offre anormalement basse				38 437 490 TTC			
Détermination du seuil de tolérance				36 515 616 TTC			
N°	Soumissionnaires	HTVA	TTC	HTVA	TTC	Observations	Rang
1	NAK DISTRIBUTION IFU 00199739 Y	-	43 946 740	-	43 946 740	Conforme	3 ^{ème}
2	EZHF Etablissement ZOUNGRANA Hermman et	-	2 800 370	-	42 800 370	Conforme	2 ^{ème}

	FRERES IFU 00040649 N						
3	SLCGB SARL SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERALE DU BURKINA IFU 00037613 L	37 612 250	44 382 455	-	44 382 455	Conforme	4 ^{ème}
4	JP MULTI-SERVICES IFU 00057504 U	-	37 276 200	-	37 276 200	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance	1 ^{er}

Attributaire : J P MULTI SERVICES pour un montant de quarante-deux millions six cent soixante-sept mille six cent vingt (42 667 620) francs CFA TTC après une augmentation de quatre millions cinq cent soixante-neuf mille (4 569 000) F CFA H TVA et cinq millions trois cent quatre-vingt-onze mille quatre cent vingt (5 391 420) F CFA TTC soit 14,46% sur les quantités des items suivants :

FONCTIONNEMENT	CAP DESSIN	BEP CAP	CAP Maçonnerie	BAC PRO
4: passe de 1 à 2	49: passe de 15 à 30	5: passe de 10 à 20	2: passe de 5 à 15	1: passe de 1 à 2
11: passe de 1 à 2	57: passe de 1 à 2	8: passe de 10 à 20	7: passe de 1 à 2	3: passe de 1 à 2
	59: passe de 1 à 3		10: passe de 5 à 10	4: passe de 5 à 10
			11: passe de 5 à 10	30: passe de 1 à 3

Le délai de livraison est de quinze (15) jours

Lot 5 : acquisition de matières d'œuvre au profit du CETFP NAABA ZANRE DE KOUPELA pour l'organisation du BEP, CAP, du BAC session de 2026 et le fonctionnement

MOYENNE DES OFFRES	31 848 348
Enveloppe prévisionnelle	35 200 000
Moyenne pondérée des offres	12 739 339
Moyenne pondérée de l'enveloppe	21 120 000
Somme des moyennes pondérées	33 859 339
Détermination de l'offre anormalement basse	28 780 438
Détermination du seuil de tolérance	27 341 416

N	SOUSSIONNAIRES	HTVA	TTC	HTVA	TTC	OBSERVATIONS	RANG
1	E K S F SARL Etablissement KINDA SAYO U BA ET FRERES IFU 00040161 T	-	32 602 663	-	32 602 663	CONFORME	2 ^{ème}
2	EZHf Etablissement ZOUNGRANA Hermman et FRERES IFU 00040649 N	28 441 000	-	28 441 000	-	CONFOIRME	3 ^{ème}
3	JP MULTI-SERVICES IFU 00057504 U	-	29 382 000	-	29 382 000	CONFORME	1 ^{er}

Attributaire : J P MULTI SERVICES pour un montant de trente-trois millions deux cent quarante-cinq mille neuf cent dix (33 245 910) francs CFA TTC après une augmentation de trois millions deux cent soixante-quatorze mille cinq cent (3 274 500) F CFA H TVA et trois millions huit cent soixante-trois mille neuf cent dix (3 863 910) F CFA TTC soit 13,15% sur les items suivants :

Fonctionnement	CAP	BAC PRO
45: passe de 1 à 4	2: passe de 2 à 7	1: passe de 10 à 60
103: passe de 5 à 25	3: passe de 2 à 7	2: passe de 1 à 3
106: passe de 3 à 13	45: passe de 3 à 13	3: passe de 3 à 6
107: passe de 3 à 6		4: passe de 3 à 6
3 passe de 3 à 5	72: passe de 10 à 15	43: passe de 1 à 6
		57: passe de 1 à 6
		61: passe de 10 à 60

Le délai de livraison est de quinze (15) jours.

Lot 6 : acquisition de matières d'œuvre au profit des lycées à classes polyvalentes.

MOYENNE DES OFFRES	13 409 150 H TVA
ENVELOPPE PREVISIONNELLE	15 099 475 H TVA
LA MOYENNE Pondérée de l'offre	5 363 660
Moyenne pondérée de EP	9 059 685
Somme de MP	14 423 345
DETERMINATION DE L'OFFRE ANORMALEMENT BASSE	12 259 843
DETERMINATION DU SEUIL DE TOLERANCE	11 646 851

N°	SOUSSIONNAIRES	HTVA	TTC	HTVA	TTC	OBSERVATIONS
1	ENTREPRISE WEND KONTE- IFU 00161577 H	13 409 150	-	13 409 150	-	CONFORME

Attributaire : ENTREPRISE WEND KONTE pour un montant de quinze millions cinquante-neuf mille cent cinquante (15 059 150) francs CFA HTVA après une augmentation d'un million six cent cinquante mille (1 650 000) soit 12,30% après une augmentation des quantités aux items suivants :

OUARGAYE	BOUSSOUMA	BITTOU	GARANGO	KABEGA	KOURITA DE KOUPE
1: passe de 5 à 10	22: passe de 1 à 2	22: passe de 1 à 2	8: passe de 6 à 10	1: passe de 1 à 2	1: passe de 2 à 3
2: passe de 5 à 10	34: passe de 2 à 3	34: passe de 2 à 3	23: passe de 1 à 2	22: passe de 3 à 5	8: passe de 1 à 3
43: passe de 1 à 2	35: passe de 2 à 3	35: passe de 2 à 3	39: passe de 2 à 4		17: passe de 6 à 7
ZABRE	KOMTOEGA	RIALE	AMDEMTENGA	POUYTENGA	YARGO
35: passe de 2 à 4	23: passe de 1 à 2	25: passe de 1 à 2	1: passe de 1 à 2	1: passe de 1 à 2	1: passe de 1 à 2
36: passe de 2 à 4	36: passe de 1 à 2		8: passe de 1 à 3	8: passe de 1 à 2	8: passe de 1 à 2
	37: passe de 1 à 2		5: passe de 1 à 3	17: passe de 6 à 8	22: passe de 4 à 6

Le délai de livraison est de quinze (15) jours.

REGION DU NAZINON

Demande de prix n°2026-01/RNZN/PZNV/CGBA/M/CCAM du 06 juillet 2026 pour les travaux de construction d'infrastructures d'assainissement au profit de la commune de Guiba.

OBJET : Travaux de construction d'infrastructures d'assainissement au profit de la commune de Guiba.

FINANCEMENT : Budget Communal, gestion 2026/ Fonds propres.

Publication de l'avis dans la revue des marchés publics N° 4447 du lundi 20 juillet 2026, page n°62

Convocation de la CCAM n° 2026-01/RNZN/PZNV/CGBA/M/PRCP du 24 juillet 2026

Date de dépouillement : 29 juillet 2026

Nombre de plis recus : six (06) : lot 1 : 02 ; lot2 : 02 ; lot 3 : 02

Date de délibération : 04 août 2026

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations :	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
						➤ LOT 1 : 0,85 M = 3 954 350 F CFA TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 3 756 632 TTC ➤ LOT 2 : 0,85 M = 4 249 985 F CFA TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 4 037 486 F CFA TTC ➤ LOT 3 : 0,85 M = 4 082 032 F CFA TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 3 877 930 F CFA TTC	

Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de latrines à quatre (04) postes au Centre de Santé et de Promotion Sociale de Boura

1	MOUMOUNI GLOBAL BUSINESS (MGB)	3 400 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
2	HYDRAULIC WORKS AND PUBLIC WORKS COMPANY (STHTP Sarl)	-	4 248 885	-	-	Conforme	2 ^{ème}

Attributaire : MOUMOUNI GLOBAL BUSINESS (MGB) pour un montant de trois millions quatre cent mille (3 400 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

Lot 2 : Travaux de construction d'un bloc de latrines à quatre (04) postes à l'école primaire publique de Kaleinga

1	MOUMOUNI GLOBAL BUSINESS (MGB)	3 400 000	-	-	-	Non Conforme : ➤ Absence de planning d'exécution ➤ Absence du formulaire de renseignement sur le matériel.	-
2	HYDRAULIC WORKS AND PUBLIC WORKS COMPANY (STHTP Sarl)	-	4 999 955	-	-	Conforme	1 ^{er}

Attributaire : HYDRAULIC WORKS AND PUBLIC WORKS COMPANY (STHTP Sarl) pour un montant de quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq (4 999 955) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot 3: travaux de construction d'un bloc de latrines à quatre (04) postes au Centre Médical de Guiba

1	MOUMOUNI GLOBAL BUSINESS (MGB)	3 400 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
2	HYDRAULIC WORKS AND PUBLIC WORKS COMPANY (STHTP Sarl)	-	4 999 955	-	-	Conforme	2 ^{ème}

Attributaire : MOUMOUNI GLOBAL BUSINESS (MGB) pour un montant de trois millions quatre cent mille (3 400 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours

REGION DU NAZINON
DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS

**RESULTAT DE LA MANIFESTATION D'INTERET COMPLEMENTAIRE N° 2026-02 MSEC/SG/DREF-NZN
DU MARDI 14 JUILLET 2026 PUBLIÉ DANS LA REVUE DES MARCHES N° 4454 DU MERCREDI 29 JUILLET 2026 POUR LE COMPLEMENT
DU RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DU NAZINON
POUR LA PERIODE DE 2026 à 2028.**

N°	Dénomination de l'entreprise	N°RCCM	N°IFU	Représentant légal	Contacts	Catégorie de l'agrément	Résultats
Réalisation de forages à exhaure solaire avec poly-tank							
1	ENTREPRISE EMERGENTE GOUNGOUNGA ET FRERES (E.E.G.F)	BF MNG 2020 A 164	00150632 J	GOUNGOUNGA Jacob	76 89 48 00	Fn2, Fa2, Fd2	Retenue
2	ENTREPRISE SANE INOUSA & FRERES (E.S.I.F)	BF MNG 2014 A 01	00052658 S	SANE Inoussa	70 65 21 20	Fn2, Fa2, Fd2	Retenue
3	GOLDEN TRAVAUX et SERVICE SARL (GTS)	BF MNG 01 2023 B13 00089	0020758 J	OUEDRAOGO Ousmane	76 58 08 84	Fn2, Fa2, Fd2, U2	Retenue
4	BAT PRO SERVICES BLESSING SARL (BPSB)	BF KDG 2022 B485	00194201 D	ZONGO Madoche	70 49 17 42	Fa1, Fd1, Fn1, U2	Retenue
5	GENIALE GRANDE ENTREPRISE SARL	BF KDG 01 2024 M-00479	00228606 V	YAMEOGO Oumarou	70 89 98 73/ 76 73 54 98	Fn2, Fa2, Fd2, U2	Retenue
6	SOUTONG-NOOMA MULTI SERVICES (SMS)	BF KDG 2021 M 233	00087974 Z	YAMEOGO Oumarou	79 47 59 81	Fn1, Fa1, Fd1	Retenue
7	ETABLISSEMENT DE REALISATION D'OUVRAGES ET DE PRESTATION (EROP) SARL	BF KYA 2020 B 139	00140114 C	SAWADOGO Hamed	70 23 46 35	Fn1, Fa1, Fd1	Retenue
8	RAFRAYA SERVICES	BF OUA 01 2025 B13 14768	00284649 E	ADJOUABOU Eulalie	71 16 65 18/ 74 73 63 14	Fa1, Fd1, Fn1	Retenue
9	Agence des Travaux de Génie Civil & Topographie Sarl	BF-OUA-01-2024-B12-02151	00254289 E	NIKIEMA Yvette	71 38 29 52/ 77 05 95 18	TB	Retenue
10	SOCIETE HAÏRINATOU ET HAÏRI	BF-OUA-01-2023-B13-15316	00217110 M	OUEDRAOGO Balkissou	79 24 28 57/ 54 05 42 27	Fa2, Fd2, Fn2	Retenue
11	SO.SA.KA. F Sarl	BF-OUA-01-2014-B 929	00053554 G	SAVADOGO Kassoum	70 38 73 07/ 78 60 87 13	Fa2, Fd2, Fn2	Retenue
12	ENTREPRISE NACOULMA ET FRERES	BF MNG 2018 A48	00102102 J	NACOULMA Prosper	75 06 88 80/ 70 84 78 34	B2	Non retenue (pour n'avoir pas joint l'agrément requis)
13	ENTREPRISE NOUVELLE CONSTRUCTION SARL	BF KYA 01 2021 B13 327	00140114 C	OUEDRAOGO Rasmané	79 47 55 47/ 70 20 49 54	-	Non retenue (pour n'avoir pas joint l'agrément requis)
14	SIDI-BTP	BF KYA 2019 A064	00119228 F	SAWADOGO Daouda	71 81 09 57/ 78 48 10 51	-	Non retenue (pour n'avoir pas joint l'agrément requis)

REGION DE YAADGA

Demande de prix n°2026/002/RDYG/PPSR/COM-YK/CCAM du 20/07/2026 portant acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Yako. Financement : Commune de Yako-Imputation : Budget communal, Chapitre 24-Article 242

-Publication de l'avis : QMP n°4463 du 11/08/2026-Lettre de convocation de la CCAM : N°2026-024/ RDYG/PPSR/COM-YK/CCAM du 18/08/2026

-Date d'ouverture des plis : 20/08/2026-Nombre de soumissionnaires : Zéro (0)

Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
NEANT						
Attributaire	Infructueux pour absence de soumission					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

ACADEMIE DE POLICE

ACHAT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Avis de demande de prix
N°2026-008/MSECU/SG/AP/DG/PRM
Financement : Budget de l'Académie de Police, exercice 2026

Montant prévisionnel 5 932 203 F CFA HTVA et 7 000 000 F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026 de l'Académie de Police (AP).

L'Académie de Police dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'achat de produits pharmaceutiques, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées ayant un **agrément d'Etat dans le domaine de la vente des produits pharmaceutiques** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est lot unique **5 932 203 F CFA HTVA et 7 000 000 F CFA TTC**
 3. Les acquisitions se décomposent en *lot unique*
 4. Le délai d'exécution est de : 30 jours.
 5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Personne Responsable des Marchés située au sein de l'Académie de Police à Pabré sur l'axe Ouaga Kongoussi (RN22) après le péage, BP 40 Kamboinsé, tél : (00226) 71 72 83 22.
 6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Personne Responsable des Marchés située au sein de l'Académie de Police à Pabré sur l'axe Ouaga Kongoussi (RN22) après le péage, BP 40 Kamboinsé, tél : (00226) 71 72 83 22; du lundi au vendredi de 7 heures 30 à 12 Heures 30 et 13 heures à 16 heures 00 GMT et 16 heures 30 mn les vendredis.) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) **auprès de l'Agence Comptable de l'Académie de police sise au bâtiment administratif R+1 de l'Académie de Police.**
 7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant cent quarante mille (140 000) F CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle E01 du bâtiment pédagogique.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

KARFO/TAGNABOU A. O. Lidia
Capitaine de Police

UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Acquisition et installation de matériels de communication au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso

Avis de demande de prix

N° 2026-07/MESRI /SG/UV-BF/P/PRCP

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Le montant prévisionnel HTVA est de **quatorze millions six cent trente-huit mille six cent trente-six (14 638 636) Francs CFA** soit un montant prévisionnel TTC de **dix-sept millions deux cent soixante-treize mille cinq cent quatre-vingt-dix (17 273 590) Francs CFA**.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 de l'Université Virtuelle du Burkina Faso.

1. L'Université Virtuelle du Burkina Faso dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'acquisition et installation de matériels de communication**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel HTVA est de **quatorze millions six cent trente-huit mille six cent trente-six (14 638 636) Francs CFA** et le montant prévisionnel TTC est de **dix-sept millions deux cent soixante-treize mille cinq cent quatre-vingt-dix (17 273 590) Francs CFA**.
 4. La présente demande de prix est réservée aux **entreprises relevant de la catégorie des petites entreprises**.
 5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique.
 6. Le délai d'exécution est de : quarante-cinq (45) jours.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis au **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, Ouagadougou, BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 02 20 31 31/73 59 35 16.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis au **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, Ouagadougou, BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 02 20 31 31/73 59 35 16 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) CFA à la Trésorerie de l'UV-BF, à la même adresse**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **cinq cent mille (500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000, 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, avant le **07/09/2026 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Pour la Personne Responsable de la Commande Publique /P./
Le Chef de Service des Marchés de Fournitures
et de Prestations courantes**

Anicet TAGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALES

Acquisition supplémentaire de matériels informatiques au profit de la Caisse Nationale de Sécurité sociale

Avis de demande de prix
N° 2026/057/CNSS/DSI/DMP
Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC :

Quarante millions cent quarante-quatre mille quatre cent sept (**40 144 407**) F CFAHTVA
soit quarante-sept millions trois cent trente-cinq mille (**47 335 000**) F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés exercice 2026, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociales (CNSS).

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociales (CNSS) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition supplémentaire de matériels informatiques au profit de la Caisse Nationale de Sécurité sociale (CNSS), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés disposant d'un agrément technique en informatique du Domaine 1 Catégorie A au moins en cours de validité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours,
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP), sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la place de la nation, tél : +226 25 30 60 78/80 et prendre connaissance des documents de Demande de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics (DMP), sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la place de la nation, tél : +226 25 30 60 78/80 du lundi au jeudi de 7h 30mn à 12h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn TU.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics (DMP), sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la place de la nation, tél : +226 25 30 60 78/80. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de la Direction des Marchés Publics (DMP), sis au rez de chaussée du Bâtiment A du siège de la CNSS à Ouagadougou, non loin de la Place de la nation au plus tard le **07/09/2026 à 9 heure 00 minute TU** en un (1) original et trois (3) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Mohomed OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MAERAH)

Acquisition de consommables de laboratoire d'analyse de la qualité des eaux au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau et de l'Hydraulique (DGREH)

Avis de demande de prix
N°2026-22f/MAERAH/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant prévisionnel : trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA soit quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés (PPM) du **Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)**.

1. Le **Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le fonctionnement de ses structures et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
lot unique : trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA soit quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires.
5. Les acquisitions sont constituées en **lot unique : acquisition de consommables de laboratoire d'analyse de la qualité des eaux au profit de la DGREH.**
6. Le délai de livraison ne devrait pas excéder quinze (15) jours par commande.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH 01 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 41 17 47/51 91 03 79, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH 01 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 41 17 47/51 91 03 79, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un **million (1 000 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MAERAH, 01 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 41 17 47/51 91 03 79, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane, avant le **07/09/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

**Entretien d'équipements au profit de la Direction de la Production des Énergies
Renouvelables**

Avis de Demande de Prix (DPX)

N° 032/2026

Financement : Fonds propres
49 998 850 F CFA HTVA soit 58 998 643 F CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) du 26 janvier 2026, publié sur son site à l'adresse www.sonabel.bf.

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2026 afin de financer la fourniture d'équipements, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot unique : **49 998 850 F CFA HTVA soit 58 998 643 F CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.
5. Les acquisitions sont en lot unique : **Entretien d'équipements au profit de la Direction de la Production des Énergies Renouvelables (DPER).**
6. Le délai d'exécution des prestations est de **soixante (60) jours.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « abzeta.sanfo@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, Equipements et Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures à 12 heures 00 mn et de 14 heures à 15 heures 00 mn.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, Equipements et Services Courants et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** à la caisse siège, située au premier étage du siège de la SONABEL.
Le paiement peut se faire en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un **million cent mille (1 100 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse : salle de réunions située au rez - de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, avant le **07/09/2026 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Prestation de service de restauration dans le cadre des émissions de vacances de la RTB

Avis de demande de prix
N°2026-11/MCCAT/SG/DG-RTB/PRCP du 17/08/2026
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA : Vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) FCFA

Montant prévisionnel TTC : Trente millions (30 000 000) FCFA

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

1 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*disposant d'une autorisation d'exercice des activités de restauration délivrée par le Ministère de la Culture et du Tourisme*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Montant prévisionnel HTVA : Vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) FCFA

Montant prévisionnel TTC : Trente millions (30 000 000) FCFA

2 La présente demande de prix est réservée **aux entreprises burkinabè à direction féminine.**

Les acquisitions se décomposent en **lot unique : Prestation de service de restauration dans le cadre des émissions de vacances de la RTB**

3 Le délai d'exécution est de : **trente (30) jours par commande**

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA à la Direction Commerciale et Marketing (DCM) de la RTB ex C.E.S (Conseil Economique et Sociale).** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6 Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent mille (700 000) FCFA** devront parvenir ou être remises **au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01.** Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69, avant le **07/09/2026 à 09 heures 00.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (MESFPT)

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) porte à la connaissance des éventuels candidats à **l'avis d'appel d'offre ouvert accéléré n°2026-00012/MESFPT/SG/DMP du 24/07/2026** pour les travaux de construction du mur de clôture et d'ouvrages annexes lycée professionnel régional agricole de Bingo, paru dans le Quotidien des marchés publics n°4472 du lundi 24 août 2026 que la visite de site est prévue pour se tenir le Mardi 1^{er} septembre 2026 à 11 heures 00 au lycée professionnel régional agricole de Bingo.

NB : Le point de ralliement (RDV) : Station SODIGAZ de Tanghin Dassouri, à partir de dix (10) heures 00 mn TU jusqu'à dix (10) heures 30 mn TU.

Contact des personnes à contacter pour la visite : 74 64 49 27/70 73 27 53

Les candidats intéressés devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour être sur les lieux, à la date et heure indiquées ci-dessous.

Par ailleurs, à l'issue de la visite de site, une attestation de visite de site qui constituera un élément obligatoire de l'offre sera délivrée aux candidats présents.

Zakarya SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Terrassement et nivellement du terrain et de construction de toilettes externes sur le site de zakin au profit de la CNLF

Avis de demande de prix
N°2026-----/MEF/SG/DMP du -----/08/2026
Financement : Fonds d'équipement CNLF

Montant prévisionnel :

Lot 2 : 12 711 864 FCFA HTVA soit 15 000 000 FCFA TTC

Lot 3 : 8 474 576 FCFA HTVA soit 10 000 000 FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.
2. Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le terrassement et nivellement du terrain et de construction de toilettes externes sur le site de zakin au profit de la CNLF, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
-Lot 2 : 12 711 864 FCFA HTVA soit 15 000 000 FCFA TTC
-Lot 3 : 8 474 576 FCFA HTVA soit 10 000 000 FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises pour chacun des lots.
5. Le Ministère de l'Economie et des Finances sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
lot 2 : Terrassement et nivellement du terrain au profit de la CNLF avec un délai d'exécution de trente (30) jours.
lot 3 : Travaux de construction de toilettes externes sur le site de Zakin au profit de la CNLF avec un délai d'exécution de trente (30) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de au guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix devra parvenir ou être remise au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2 et trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 3.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante : au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés Publics

Z. Georges ZOUNDI
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

BID (BUREAU INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT)

Construction d'infrastructures diverses

Avis d'Appel d'Offres Ouvert – Cas sans pré qualification

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

Autorité contractante : Institut National de Formation des Personnels de l'Education
AAOO N° 2026-01/BID/DG du 21 Aout 2026

Montant prévisionnel :

Lot 3 : Trois cent sept millions quatre cent soixante-dix-sept mille quatre cent quarante-cinq (307 477 445) francs CFA HTVA et Trois cent soixante-deux millions huit cent vingt trois mille trois cent quatre vingt cinq (362 823 385) francs TTC.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption au plan de Passation des Marchés de la Institut National de Formation des Personnels de l'Education.
2. La Institut National de Formation des Personnels de l'Education dispose de fonds sur le Budget, INFPE, gestion 2026, afin de financer la construction d'infrastructures DIVERSES, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de :
 - **Lot 3 :** Trois cent sept millions quatre cent soixante-dix-sept mille quatre cent quarante-cinq (307 477 445) francs CFA HTVA et Trois cent soixante-deux millions huit cent vingt trois mille trois cent quatre vingt cinq (362 823 385) francs TTC.
4. Le présent appel d'offres est réservé : sans objet.
5. La Institut National de Formation des Personnels de l'Education sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction d'infrastructures Diverses au profit de la Institut National de Formation des Personnels de l'Education avec un délai d'exécution de : 90 jours pour les lots 1 et 2 et 120 jours pour le lot 3.
6. Les acquisitions se décomposent en lot unique comme suit :
 - **Lot 3 :** Travaux du niveau R+2 du siège de l'INFPE
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Commande publique du BID tél : 25 45 78 60 /66759011 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de la Commande publique, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
9. Les exigences en matière de qualifications sont : B4 minimum (Voir le DPAO et critères de qualification pour les informations détaillées).
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : **Lot 3 :** Deux cent cinquante (250 000) francs CFA à la comptabilité du BID.

La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par remise main à main.

11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction de la Commande publique du BID au plus tard le **24/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

- **Lot 3 :** Six millions (6 000 000) francs CFA

12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/10/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction de la Commande publique du BID

*Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés*

SONIA ANGE GISELE BATIENO

BID (BUREAU INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT)

TRAVAUX D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COUR DU SIEGE DE L'INFPE (LOT 4) ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE, GUERITE, PORTIQUE ET TOILETTES EXTERNES (LOT5)

Rectificatif du Quotidien N°4473-4474 – Mardi 25 & Mercredi 26 août 2026, page 32, portant sur le timbre

**Avis de demande de prix
N° : 002-2026/BID/DG**

1. Montant prévisionnel :

LOT 4 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COUR DU SIEGE DE L'INFPE VINGT MILIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE CENT CINQUANTE (120 850 150) HT ET CENT QUARANTE-DEUX MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE SOIXANTE-DIX-SEPT (142 609 077) TTC

LOT 5 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE, GUERITE, PORTIQUE ET TOILETTES. CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLIONS NEUF CENT VINGT MILLE CENT QUINZE (92 920 115) HT ET CENT NEUF MILLIONS SIX CENT QUARANTE-CINQ MILLE SEPT CENT TRENTE-SEPT TTC.

2. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption au plan de Passation des Marchés de la Institut National de Formation des Personnels de l'Education.

3. La Institut National de Formation des Personnels de l'Education dispose de fonds sur le Budget, INFPE, gestion 2026, afin de financer la construction d'infrastructures DIVERSES, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

4. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de :

LOT 4 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COUR DU SIEGE DE L'INFPE VINGT MILIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE CENT CINQUANTE (120 850 150) HT ET CENT QUARANTE-DEUX MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE SOIXANTE-DIX-SEPT (142 609 077) TTC

LOT 5 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE, GUERITE, PORTIQUE ET TOILETTES. CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLIONS NEUF CENT VINGT MILLE CENT QUINZE (92 920 115) HT ET CENT NEUF MILLIONS SIX CENT QUARANTE-CINQ MILLE SEPT CENT TRENTE-SEPT TTC.

5. Le présent appel d'offres est réservé : sans objet.

6. La Institut National de Formation des Personnels de l'Education sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction d'infrastructures Diverses au profit de la Institut National de Formation des Personnels de l'Education avec un délai d'exécution de : 90 jours pour les lots 1 et 2 et 120 jours pour le lot 3.

7. Les acquisitions se décomposent en lot unique comme suit :

LOT 4 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COUR DU SIEGE DE L'INFPE.

LOT 5 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE, GUERITE, PORTIQUE ET TOILETTES.

8. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Commande publique du BID tél : 25 45 78 60 /66 75 90 11 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de la Commande publique, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.

10. Les exigences en matière de qualifications sont : B3 minimum pour chaque lot (Voir le DPAO et critères de qualification pour les informations détailler).

11. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante (150 000) francs CFA par lot à la comptabilité du BID. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier de demande de prix sera adressé par remise main à main.

12. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction de la Commande publique du BID au plus tard le **21 Septembre 2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

lot 4 : **Trois millions (3 000 000) F CFA**

lot 5 : **Quatre millions cinq cent mille (4 500 000) F CFA**

13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21 Septembre 2026 à 9 heures** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction de la Commande publique du BID

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés**

SONIA ANGE GISELE BATIENO

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (CNRST)

Travaux de construction du RDC du bloc 1 du bâtiment R+1 au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) à Diébougou

Avis d'Appel d'Offres Ouvert accéléré
N°2026-01/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 10/08/2026

Montant prévisionnel : deux cent cinquante-six millions sept cent quarante-neuf mille trois cent cinquante (256 749 350) FCFA TTC

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)

1. Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les travaux de construction du RDC du bloc 1 du bâtiment R+1 au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) à Diébougou et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de deux cent dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-quinze (217 584 195) FCFA HTVA et deux cent cinquante-six millions sept cent quarante-neuf mille trois cent cinquante (256 749 350) FCFA TTC.
3. Le Délégué Général du CNRST sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux de construction du RDC du bloc 1 du bâtiment R+1 au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) à Diébougou avec un délai d'exécution de quatre-vingt (80) jours.
4. Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit travaux de construction du RDC du bloc 1 du bâtiment R+1 au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) à Diébougou.
5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique du CNRST (tel : 70 32 13 99) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **secrétariat de la personne Responsable de la Commande Publique du CNRST, au RDC aile gauche, deuxième bureau à droite de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale, en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7h 30 à 16 les jours ouvrables sauf vendredi de 7h 30 à 16h 30**
7. Les exigences en matière de qualifications sont : **agrément technique B4** ; Voir le DPAO pour les informations détaillées.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une **somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence Comptable du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, sis au rez de chaussée, aile gauche, dernier bureau à gauche dudit immeuble de 7h 30 à 16 tous les jours ouvrables**. La méthode de **paiement sera en espèce**. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par immédiatement.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **secrétariat de la personne Responsable de la Commande Publique du CNRST, au RDC aile gauche, deuxième bureau à droite de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale, en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO en un (1) original et trois (03) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une **garantie financière d'un montant de sept millions (7 000 000) FCFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront **engagés** par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à 9heures** à l'adresse suivante : **salle de réunion du CNRST au premier étage de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale, en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

DJIBLIROU KOLONGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de réalisation d'ouvrages hydraulique et piscicole au profit du PRAPS2-BF et de la Direction Générale des Ressources Halieutiques

Avis de demande de prix
N°2026-08t/MAERAH/SG/DMP
Financement : budget de l'Etat, exercice 2026

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés exercice 2026 du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH).

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer son programme d'activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : Dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent (19 999 500) FCFA TTC ;

Lot 2 : Vingt sept millions (27 000 000) FCFA TTC ;

Lot 3 : Quarante cinq millions quatre cent quatre-vingt six mille sept cent cinquante-huit (45 486 758) FCFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée uniquement aux moyennes entreprises burkinabè et communautaires.

5. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : Travaux de réalisation de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité Humaine (PMH) dans les aires d'abattages au profit du PRAPS 2-BF.

Lot 2 : Réalisation deux (02) Postes d'Eau Autonome (PEA) au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH)

Lot 3 : Travaux complémentaires dans le cadre de la réhabilitation des stations piscicoles de Séboun dans la région du Nando au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH).

Le délai d'exécution des travaux est de : **soixante-dix (70) jours calendaires pour chacun des lots non cumulable.**

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du MAERAH, sise **Rez-De-Chaussée, Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) tél : 25 41 17 47, Avenue SEMBENE Ousmane** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Rez-De-Chaussée, Nouveau bâtiment dans l'enceinte du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sis à Ouaga 2000 ; bureau « secrétariat » de la Direction des marchés publics du MAERAH, tél : 25 41 17 47** de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures 30 minutes du lundi au vendredi.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour les lots 2 et 3** à l'adresse mentionnée ci-après : **Régie de recette de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.** La méthode de paiement sera en espèce.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 41 17 47 au plus tard le **07/09/2026 à 09h 00mn TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot 1, trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 2 et quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour le lot 3** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 14 des IC et au DPDPX.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09h 00mn TU** à l'adresse suivante : **Rez-De-Chaussée, Nouveau bâtiment dans l'enceinte du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sis à Ouaga 2000 ; salle de réunion de la Direction des marchés publics du MAERAH**

Le président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Travaux d'entretien et de réparation d'ouvrage d'infrastructure au profit de la SONABHY
à Bingo et à Péné

Avis de demande de prix
N° : 2026-060/MICA SONABHY
Financement : Budget SONABHY, Exercice 2026

Cet Avis de demande de prix révisée fait suite au plan de Passation des Marchés de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) au titre de l'année budgétaire exercice 2026.

1 La Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) dispose de fonds propres, afin de financer les travaux d'entretien et de réparation d'ouvrage d'infrastructure au profit de la SONABHY à bingo et à Péné, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix révisée est de :

Lot 1 : seize millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent six (16 864 406) francs CFA HTVA soit dix-neuf millions neuf cent mille (19 900 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : Vingt-neuf millions six cent soixante un mille seize (29 661 016) francs CFA HTVA soit trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

2 La présente demande de prix est réservée à : « **sans objet** ».

3 La SONABHY sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant de **l'agrément technique B1** dans le domaine des bâtiments au moins en cours de validité et couvrant la zone d'intervention des travaux des lots concernés et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants dans **un délai d'exécution de 90 jours pour chacun des lots**.

4 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la SONABHY auprès de **Jean YAMEOGO**, siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, et prendre connaissance des documents de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix révisée complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour lot 1 et de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2** à l'adresse mentionnée ci-après : caisse de la SONABHY ; Rez de chaussée Bâtiment A. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **R+1 / bâtiment B / Secrétariat DMP SONABHY** au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et trois (3) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Lot 1 : cinq cent mille (500 000) FCFA ;

Lot 2 : un million (1 000 000) FCFA.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres** comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 9 heure 15 minutes** à l'adresse suivante : **Salle de réunion situé au 2^{ème} Etage Bâtiment B** / Siège de la SONABHY ; 01 BP 4394-Ouagadougou-Burkina Faso ; Téléphone : +(226) 25 42 68 00 / 25 43 00 34 ; sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Travaux de mise en état des capacités de stockage HFO au profit de la SONABHY à Bobo

Avis d'Appel d'Offres Ouvert international
N°2026-014/MICA/SONABHY

Montant prévisionnel : deux milliard trente-trois million huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (2 033 898 305) FCFA HTVA soit deux milliard quatre cents millions (2 400 000 000) FCFA TTC.

1 Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés paru de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) au titre de l'année budgétaire exercice 2026.

2 La Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) dispose de fonds sur le budget SONABHY, afin de financer les travaux de mise en état des capacités de stockage HFO au profit de la SONABHY à Bobo, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3 Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de : **deux milliard trente-trois million huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (2 033 898 305) FCFA HTVA soit deux milliard quatre cents millions (2 400 000 000) FCFA TTC**

4 Le présent appel d'offres est réservé « **sans objet** ».

5 La SONABHY sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : les travaux de mise en état des capacités de stockage HFO au profit de la SONABHY à Bobo ; avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

6 Les acquisitions se décomposent en lot unique : **les travaux de mise en état des capacités de stockage HFO au profit de la SONABHY à Bobo**, Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. **Sans objet**

7 La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

8 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la SONABHY auprès de **Jean YAMEOGO**, siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

9 Les exigences en matière de qualifications sont :
Agrément technique B4 dans le domaine des bâtiments au moins en cours de validité et couvrant la zone d'intervention des travaux ;
Une ligne de crédit à hauteur de sept cent vingt millions (720 000 000) ;
Un chiffre d'affaires annuel moyen minimum de trois milliard cinq cents millions (3 500 000 000) au cours des trois dernière années (2023, 2024 2025) ;
Deux (02) marchés au cours des cinq (05) dernières années avec une valeur minimum d'un milliard deux cents millions (1 200 000 000) qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

10 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : trois cent mille (300 000) à l'adresse mentionnée ci-après : caisse de la SONABHY ; rez de chaussée Bâtiment A. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

11 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111 au plus tard le **12/10/2026 à 09 heures** en un (1) original et **trois (03) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **soixante-dix millions (70 000 000) FCFA**.

13 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

14 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/10/2026 à 09 heure 15 minutes** à l'adresse suivante : Direction Générale Sise au Quartier Pissy Route Nationale N°1.

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

DIRECTION GENERALE DE LA RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA

Travaux de réhabilitation des locaux de la chaîne thématique et de la direction de la radio rurale au profit de la RTB

Avis de demande de prix
N°2026-12/MCCAT/SG/DG-RTB/PRCP du 18/08/2026
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2026

Lot 1 : Travaux de réhabilitation des locaux de la chaîne thématique

Montant prévisionnel HTVA : Trente-quatre millions cinq cent cinquante-huit mille six cent soixante-quinze (34 558 675) FCFA ;

Montant prévisionnel TTC : Quarante millions sept cent soixante-dix-neuf mille deux cent trente-sept (40 779 237) F CFA.

Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la direction de la Radio rurale

Montant prévisionnel HTVA : Vingt-un millions six cent trente-trois mille neuf cent quatre-vingt-quatre (21 633 984) FCFA ;

Montant prévisionnel TTC : Vingt-cinq millions cinq cent vingt-huit mille cent deux (25 528 102) F CFA.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés

La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les travaux de réhabilitation des locaux de la chaîne thématique et de la direction de la radio rurale, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 :

- Montant prévisionnel HTVA : Trente-quatre millions cinq cent cinquante-huit mille six cent soixante-quinze (34 558 675) FCFA ;

- Montant prévisionnel TTC : Quarante millions sept cent soixante-dix-neuf mille deux cent trente-sept (40 779 237) F CFA.

Lot 2 :

- Montant prévisionnel HTVA : Vingt-un millions six cent trente-trois mille neuf cent quatre-vingt-quatre (21 633 984) FCFA ;

- Montant prévisionnel TTC : Vingt-cinq millions cinq cent vingt-huit mille cent deux (25 528 102) F CFA.

3. La présente demande de prix est réservée. Sans objet.

4. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réhabilitation des locaux de la chaîne thématique et de la direction de la radio rurale avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Radiodiffusion-Télévision du Burkina ; Personne Responsable de la Commande Publique. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance de 7 heures 30 minutes à 16 heures.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour chacun des lots à la Direction Commerciale et Marketing (DCM) de la RTB ex C.E.S (Conseil Economique et Sociale). La méthode de paiement sera au comptant.

8. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance au plus tard le **07/09/2026 à 9 heures 00 minutes** en un (1) original et deux (2) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Huit cent mille (800 000) pour le lot 1 et Six cent mille (600 000) pour le lot 2.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 9 heures 00 minutes** dans la salle de réunion de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC-PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO

Constitution d'une base de prestataires complémentaire à consulter pour les demandes de cotations au cours de l'année 2026 au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET COMPLEMENTAIRE
N°2026-03/ MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRCP
du 21 août 2026.

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2026, le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) lance un avis à manifestation d'intérêt complémentaire en vue de la constitution d'une liste de prestataires complémentaire à consulter pour les demandes de cotations.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données complémentaire composée de prestataires que le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) pourra consulter dans le cadre des prestations courantes.
3. La participation est ouverte à toutes personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration, pour le domaine ci-après.

I-AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS

Lot 1 : Entretien, réparation et maintenance de matériel et mobilier de bureau,
Lot 2 : Entretien et réparation de matériels roulants à deux roues,
Lot 3 : Location de salle d'hôtel et fourniture de diner pour la tenue d'un séminaire des Ambassadeurs du Volontariat.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise secteur 10, Citée An III, 1^{er} étage ;11 BP 323 Ouagadougou CMS 11 ; Tél (226) 25 37 40 78 chaque jour ouvrable de 7h30 à 15h30. Le dossier d'inscription est composé de :

Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Directeur Général du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat,
Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et ses compétences dans le domaine d'intervention choisi,
Une copie du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM),
Une attestation de situation fiscale valide.

5. Les manifestations d'intérêt présentées en un (01) original et deux (02) copies doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise secteur 10, Citée An III, 1^{er} étage ;11 BP 323 Ouagadougou CMS 11 ; Tél (226) 25 37 40 78 tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 au plus tard le **09/10/2026 à 9h00 T.U.**

6. En cas d'envoi par la Poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la réception de la proposition transmise par le candidat.

7. Le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie au présent avis à manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable des Marchés par Intérim
Président de la Commission d'Attribution des Marchés.

Souleymane GUIRO

AGENCE FASO VÈNEM

Constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotation au titre des exercices 2026, 2027 et 2028 au profit de l'Agence Faso Vènem (AFAV)

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-001/MEMC/SG/AFAV/DG du 18/08/2026

en vue de la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotation au titre des exercices 2026, 2027 et 2028 au profit de l'Agence Faso Vènem (AFAV)

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés publics (PPM) exercice 2026, l'Agence Faso Vènem (AFAV) lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotations, exercices 2026, 2027 et 2028.
2. Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des personnes physiques ou morales qui seront ultérieurement consultées dans le cadre des procédures de demande de cotation.
3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration spécialisée dans l'un des domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines	Agrément technique exigé
Travaux		
Lot 1	Travaux de réhabilitation des infrastructures électriques dans les localités rurales	Agrément type R1 (construction de réseaux électriques) en cours de validité
Fournitures		
Lot 2	Acquisition d'analyseur de borne de recharge pour véhicules électriques	-
Prestations de service		
Lot 3	Hébergement, entretien et animation du site web	-
Lot 4	Décoration de stands de chapiteau et de salles	-
Lot 5	Location de salles et de car	-
Lot 6	Prestation de service d'archivage physique et numérique des documents	-
Lot 7	Location de stands et de chapiteaux	-
Lot 8	Entretien et réparation des climatiseurs	Catégorie C du Domaine 1 en cours de validité
Lot 9	Entretien et maintenance des ascenseurs	-
Lot 10	Maintenance et réparation des groupes électrogènes	-
Lot 11	Production de gadgets	-
Lot 12	Production et diffusion de supports audiovisuels et branding	Autorisation d'exercer dans le domaine de la communication délivrée par le Conseil Supérieur de la Communication en cours de validité

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires pour les procédures de demandes de cotations, exercices 2026, 2027 et 2028 ».
5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
 - Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'AFAV précisant le ou les numéros des lots soumissionnés ;
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
 - L'agrément technique exigé dans le domaine pour les lots dont les cases ont été cochées ;
 - Une adresse complète (téléphone, Boite postale Email, Fax etc.).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses ci-dessous :
Batiments AFAV (ex Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), ex Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ANEREE)), Boulevard Muammar KADDAFI, Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf ; – Tél : (00226) 25 37 47 47 – Email : aneree.bf@gmail.com et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.
7. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront deux (2) exemplaires dont un (1) original et une (01) copie et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **01/09/2026 à 14 heures 00 minutes**.
8. Les offres doivent être déposées au **Secrétariat particulier de la Direction Générale de l'AFAV, Bâtiment de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER)** au 3^{ème} étage, sise à la Patte d'Oie, à proximité de la CNAMU.
9. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation.

La Personne Responsable de la Commande Publique par intérim,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boureima TAO

AGENCE HABITAT ET DEVELOPPEMENT

Etudes techniques d'ingénierie en vue de la construction d'un immeuble de type R+5 muni deux sous-sols plus une annexe en galerie commerciale sur le terrain de la CARFO sis à CISSIN

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-002/AHD-CARFO/AG/SM du 21 Août 2026
Financement : Budget de CARFO, Exercice 2026

1. **Publicité** : La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à la signature de la convention de maîtrise d'ouvrage publique déléguée N°2026-006/CARFO/DG/SG/DMG du 13 Avril 2026, suivant avis de manifestation d'intérêt N° 2025-001/CARFO/DG/DMP du 12 Janvier 2026 portant recrutement d'un Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour la réalisation d'études architecturales et d'ingénieries du projet de construction d'un immeuble de type R+5 avec deux sous-sols plus une annexe en galerie commerciale sur le terrain de la CARFO sis à CISSIN.
2. **Source de financement** : La Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) a obtenu un financement au titre de l'exécution de son budget, exercice 2026, afin de financer la réalisation d'études architecturales et d'ingénieries du projet de construction d'un immeuble de type R+5 muni deux sous-sols plus une annexe en galerie commerciale sur le terrain de la CARFO sis à CISSIN. L'Agence Habitat et Développement (AHD) agissant en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de service de prestations intellectuelles : Mission de maîtrise d'œuvre pour les études techniques d'ingénierie.
3. **Montant prévisionnel** : Le montant prévisionnel est de : **Cinq milliards huit cent millions (5 800 000 000) de Francs CFA TTC.**
4. **Description des prestations** : Le service de prestations comprend les études techniques d'ingénierie (gros œuvre béton armé, courant fort - courant faible, sécurité incendie, plomberie,...) suivies de validation par le LNBTP d'un immeuble de type R+5 muni deux sous-sols plus une annexe en galerie commerciale sur le terrain de la CARFO sis à CISSIN.
5. **Réservation** : Le présent avis à manifestations d'intérêt est réservé aux seuls consultants burkinabè et communautaires.
6. **Critères d'évaluation** : Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En vue de la préqualification, les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - la lettre de manifestation d'intérêt,
 - l'agrément technique,
 - la liste des moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter la mission,
 - l'attestation ou la preuve d'inscription à l'ordre des ingénieurs conseils,
 - la liste du personnel clé proposé pour la mission : 05 points
 - l'ancienneté du candidat : < 05 ans : 05 points, entre 05 et 10 ans : 10 points, > 10 ans : 15 points
 - la présentation du bureau : 10 points
 - la démarche technique et managériale : 20 points
 - Dix (10) références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (études techniques d'ingénierie de bâtiments) au cours des cinq (05) dernières années (2020 à nos jours), dont 05 points par référence justifiée, présentées sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant de la mission	Année du contrat	Non du client	Contact du client

Nota :

- Joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés ainsi que les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation ;
- La non fourniture d'un des renseignements du tableau entraine la nullité de la référence lors de l'évaluation

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon succincte. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Agence Habitat et Développement ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection dans le cadre de qualité technique seule (sélection qualité technique) »

Informations supplémentaires : Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 7h 30 mn à 16h 00 mn TU à l'Agence Habitat et Développement (AHD) sis au

secteur 51 (ex 30), face à la Station Barka Energie (Ex Total Energie), côté Nord Est de l'Échangeur de Ouaga2000, Burkina Faso 14 BP 195 Ouaga 14 ; Tél : (226) 25 37 05 03, E-mail : ahdmod2014@gmail.com.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : secrétariat de l'Agence Habitat et Développement (AHD), 14 BP 195 Ouagadougou 14, Tél. : (+226) 25 37 05 03 au plus tard le **jeudi 10 Septembre 2026 à 9 heures 00 mn TU en un (1) original et deux (02) copies.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

NB : En cas d'envoi par la poste ou un autre mode d'envoi, l'Agence Habitat et Développement ne peut pas être tenue responsable de la non réception du dossier.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'Administrateur Gérant
Président de la Commission d'attribution des marchés,

Sibila François YAMEOGO
Architecte DEIAU
Officier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTERE DE LA SANTE

COMMUNIQUE

Le Directeur des marchés Publics du Ministère de la santé, président de la commission d'attribution des marchés, informe les candidats à la demande de prix N°2026-033/MS/SG/DMP du 14/08/2026 pour l'acquisition de fournitures de bureau de produits d'entretien et de consommables au profit des structures (CNLAT et CNLC) du ministère de la santé publié dans la revue des marchés publics n°4470 du jeudi 20 août 2026 que le lot 3 : **Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du CNLAT et CNLC** a été modifié ainsi qu'il suit :

À la page 78 au niveau des **items 6, 8 et 9** :

Au lieu de

N°	DESIGNATIONS	uantité (Nombre d'unités)	Unité	Site (projet) ou Destination finale comme indiqués aux DPDPX	Date de livraison	
					Délai de livraison au plus tard	Délai de livraison offerte par le Soumissionnaire [à indiquer par le Soumissionnaire]
	CNLC					
6	Cartouche d'encre pour Imprimante laser HP color	4	U			
8	Cartouche d'encre pour Imprimante OKI C332 Color	4	U			
9	Cartouche d'encre pour imprimante HP Color	10	U			

Date d'ouverture des plis : 31/08/2026 à 09 heures 00 minutes

Lire

N°	DESIGNATIONS	Quantité (Nombre d'unités)	Unité	Site (projet) ou Destination finale comme indiqués aux DPDPX	Date de livraison	
					Délai de livraison au plus tard	Délai de livraison offerte par le Soumissionnaire [à indiquer par le Soumissionnaire]
	CNLC					
6	Cartouche d'encre pour Imprimante laser HP color	0	U			
8	Cartouche d'encre pour Imprimante OKI C332 Color	0	U			
9	Cartouche d'encre pour imprimante HP Color	0	U			

Date d'ouverture des plis : 04/09/2026 à 09 heures 00 minutes

NB : le reste sans changement.

Bila DIALGA

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration du Plan de Reprise d'Activités et du Plan de Continuité d'Activités de la SONABEL

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2026-16/SONABEL/DG/SG/DPSR/DM/DMTPI
en vue d'une Demande de Proposition Allégée (DPA)

1. Source de financement

La SONABEL ayant obtenu dans le cadre de son budget d'exploitation, gestion 2026 des fonds, afin de financer à son profit l'élaboration d'un plan de reprise d'activités et d'un plan de continuité d'activités, a l'intention d'utiliser lesdits fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles.

2. Contexte et justification

Le statut d'Organisation à Infrastructure Critique de la SONABEL nécessite la mise en place de moyens nécessaires afin d'accroître sa résilience face aux incidents susceptibles de perturber ses activités.

Pour ce faire, la SONABEL souhaite mettre en place un ensemble de moyens et de procédures afin d'anticiper les potentiels dysfonctionnements, de reconstruire et de mettre en route le système d'information de l'entreprise en cas d'incident. Cela devra se traduire par la mise en place d'un Plan de Reprise d'Activités et d'un Plan de Continuité d'Activités.

Le Plan de Reprise d'Activités permettra de reprendre des activités ou ses services essentiels en cas d'incidents graves ou de sinistres.

Le Plan de Continuité d'Activités permettra de maintenir les services fonctionnels en cas d'incidents ou dans le pire des cas, de maintenir les services essentiels.

3. Description des prestations

Les prestations à réaliser par le cabinet:

- réaliser un état des lieux complet de l'environnement informatique et organisationnel de la SONABEL, incluant l'analyse des risques, des vulnérabilités et des impacts potentiels sur les activités critiques ;
- identifier et classer les processus critiques de l'entreprise, ainsi que les ressources nécessaires à leur fonctionnement (applications, infrastructures, ressources humaines, dépendances externes) ;
- définir les exigences de continuité et de reprise (RTO, RPO, niveaux de services) en concertation avec les différentes directions opérationnelles ;
- élaborer un Plan de Continuité d'Activités (PCA) décrivant les stratégies, mesures organisationnelles et dispositions préventives permettant d'assurer le maintien des services critiques lors d'un incident majeur ;
- développer un Plan de Reprise d'Activités (PRA) précisant les actions techniques et opérationnelles à mettre en œuvre pour rétablir le système d'information dans des délais maîtrisés après un sinistre ;
- proposer une architecture cible de continuité et de reprise, incluant les solutions techniques, les scénarios de bascule et les capacités nécessaires pour assurer la résilience du SI ;
- rédiger les procédures opérationnelles de gestion de crise, de bascule, de restauration et de retour à la normale, de manière claire et actionnable par les équipes ;
- former et sensibiliser les équipes internes à la mise en œuvre du PCA et du PRA ;
- mettre en place un scénario de tests et d'exercices périodiques permettant de valider l'efficacité des plans ;
- fournir des recommandations pratiques pour l'amélioration continue de la résilience opérationnelle et la mise à jour périodique des plans.

4. Etendue des prestations

En plus de la fourniture des livrables du PCA/PRA, le cabinet retenu devra accompagner la SONABEL dans toutes les phases du projet.

Afin de renforcer les compétences des équipes internes dans le cadre de la mise en place du Plan de Continuité d'Activités (PCA), du Plan de Reprise d'Activités (PRA) et de la gestion globale des risques du système d'information, le prestataire devra assurer à une équipe d'ingénieurs de la SONABEL les deux (02) modules de formation officielles et certifiantes suivantes:

- ☐ ISO 22301 — Business Continuity Management (Lead Implementer), pour huit (08) ingénieurs ;
- ☐ ISO/IEC 27035 Gestion des incidents de sécurité de l'information pour huit (08) ingénieurs.

Ces différentes formations seront administrées au Burkina Faso et par des formateurs certifiés et devront aboutir à la certification.

Le calendrier et le contenu de la formation doivent être clairement précisés.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des informations ci-après :

6. Expériences pertinentes du cabinet :

Le cabinet doit :

- ☐ être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et sociale ;
- ☐ exercer dans le domaine des systèmes d'information, gestion des risques, élaboration des PCA/PRA, élaboration des SMSI ;
- ☐ donner les références d'au moins deux (02) marchés similaires de ce type de projet qui seront prouvés, chacun par une copie du contrat plus le procès-verbal de réception (ou attestation de bonne fin).

7. Critères d'évaluation.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.

Les candidats seront évalués sur la base des informations ci-après :

- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la mission ;
- la présentation générale du candidat ;
- le domaine d'activités du candidat ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues dans le domaine de la gestion des risques, le management des systèmes d'information, la sécurité des systèmes d'information et le management de la continuité/reprise d'activités (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, plus les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation) et présenter les marchés similaires sous le modèle suivant :

N°	Intitulé de la mission	Montant du contrat	Année du contrat	Nom du client	Contact du client

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de moindre-coût.

8. Soumission des offres

Toute offre à la présente manifestation d'intérêt devra être rédigée en langue française ou accompagnée d'une traduction intégrale en langue française ; sinon, elle sera rejetée.

La remise des plis pourra se faire par l'un des deux (02) modes ci-dessous :

- a) Remise main à main ;
- b) Envoi par courriel électronique.

8.1 Soumission des offres par « Remise main à main »

L'offre de chaque soumissionnaire en trois (03) exemplaires (un (01) original + deux (02) copies marquées comme telles) sera remise (déposée) par le soumissionnaire ou son représentant, sous pli fermé, au plus tard aux date et heure suivantes « le **09/09/2026 à 9 heures GMT** », délai de rigueur, à l'adresse indiquée au paragraphe « Informations supplémentaires » ci-après.

Les offres devront porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt n° 2026-16/SONABEL/DG/SG/DPSR/DM/DMTPI pour le recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration du Plan de Reprise d'Activités et du Plan de Continuité d'Activités au profit de la SONABEL – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué sera rejetée.

8.2 Soumission des offres par « Envoi par courriel électronique »

Pour la soumission de l'offre, le soumissionnaire enverra par e-mail à la Directrice des Marchés à l'adresse e-mail abzeta.sanfo@sonabel.bf; secretariat.dm2@sonabel.bf.

L'offre sera remise comme ci-dessus indiquée, au plus tard aux date et heure suivantes : le **09/09/2026, à 9 heures GMT**, délai de rigueur. L'objet du mail devra porter la mention « Manifestation d'intérêt n° 2026-16/SONABEL/DG/SG/DPSR/DM/DMTPI pour le recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration du Plan de Reprise d'Activités et du Plan de Continuité d'Activités au profit de la SONABEL – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué, sera rejetée.

La Directrice des Marchés de la SONABEL confirmera la réception de chaque offre par un accusé de réception électronique.

Au plus tard dans l'heure suivant la date et l'heure limite de soumission des offres, le soumissionnaire doit envoyer le mot de passe de son offre (protégée) à l'adresse e-mail de la Directrice des Marchés à l'adresse abzeta.sanfo@sonabel.bf (c'est-à-dire que le mot de passe doit être envoyé à la date sus-indiquée et au plus tard à 10 heures GMT).

9. Informations supplémentaires

Les candidats qui désirent avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser par écrit à l'adresse ci-dessous, aux jours non fériés de lundi à vendredi de 7 heures 30 minutes à 16 heures GMT :

- ☐ Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000
- ☐ Ville : Ouagadougou
- ☐ Boîte postale : 01 BP 54
- ☐ Pays : Burkina Faso
- ☐ Numéro de téléphone : 00226 25 30 61 00 / 02 / 03 / 04
- ☐ Adresses électroniques : abzeta.sanfo@sonabel.bf
secretariat.dm2@sonabel.bf

10. Ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/09/2026 à partir de 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : salle de réunions située au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB. La SONABEL se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU SYSTEME DE STERILISATION AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA

AVIS DE DEMANDE DE PRIX DE CLIENTELE
N° 2026-20/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 11/08/2026
Financement : Budget CHUR OUAHIGOUYA, exercice 2026
Montant prévisionnel : cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la maintenance du système de stérilisation tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant d'un agrément technique de **catégorie A3 minimum pour la fourniture d'équipements généraux et/ou B3 minimum pour la maintenance des équipements généraux** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux micros, petites et moyennes entreprises.
Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : entretien et maintenance du réseau et de la centrale de distribution d'oxygène.
5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande au secrétariat de la direction générale du CHUR de OUAHIGOUYA
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable du CHUR DE OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA, avant le **jeudi 03 septembre 2026 à 9 heures 00 minutes**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
Pour les besoins d'évaluation des offres, le montant de : 9 590 000 FCFA TTC sera considéré et un coefficient « 1 » sera affecté à chaque item

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

**ENTRETIEN ET REPARATION DE POSTES TRANSFORMATEURS AU PROFIT
DU CHUR DE OUAHIGOUYA**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX DE CLIENTELE
N° 2026-21/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 12/08/2026
Financement : Budget CHUR OUAHIGOUYA, exercice 2026
Montant prévisionnel : quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de postes transformateurs au profit du CHUR de Ouahigouya tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et **disposant d'un agrément technique de catégorie SD2 minimum dans le domaine des réseaux électriques** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux micros, petites et moyennes entreprises.
La prestation est en lot unique et intitulée comme suit : entretien et la réparation de postes transformateurs.
5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande au secrétariat de la direction générale du CHUR de OUAHIGOUYA
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable dix mille (10 000) FCFA à l'agence comptable du CHUR DE OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent vingt mille** (120 000) francs CFA devra parvenir ou être remise à la Direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA, avant le **jeudi 03 septembre 2026 à 9 heures 00 minutes**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
**Pour les besoins d'évaluation des offres, le montant de :
2 341 000 FCFA TTC sera considéré et un coefficient « 1 » sera affecté à chaque item**
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

ACQUISITION DE MATERIELS PERI-INFORMATIQUES AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2026-22/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 14/08/2026

Financement : Budget CHUR OUAHIGOUYA, exercice 2026

Montant prévisionnel : cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de matériels péri-informatique au profit du CHUR de Ouahigouya tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée aux micros, petites et moyennes entreprises.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : acquisition de matériels péri-informatiques au profit du CHUR de Ouahigouya.

5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics CHUR de OUAHIGOUYA, Téléphone : 75 82 03 83.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable du CHUR DE OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA, avant le **07 septembre 2026 à 9 heures 00 minutes**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO

Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

**ACQUISITION DE MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX DES SERVICES CLINIQUES
ET SOINS D'URGENCES HORS CAMEG AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX DE CLIENTELE
N°2026-23/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 18/08/2026.
Financement : Budget CHUR DE OUAHIGOUYA, exercice 2026

Montant prévisionnel : quinze millions (15 000 000) de francs CFA HTVA.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de médicaments et consommables médicaux des services cliniques et soins d'urgence hors CAMEG **au profit du CHUR de Ouahigouya** tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés à condition de détenir une **copie légalisée d'un arrêté portant autorisation de création et d'ouverture d'une officine pharmaceutique ou d'un arrêté portant autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement pharmaceutique de vente et de distribution en gros** et/ou un agrément technique de catégorie A1 minimum pour le lot 1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : huit millions (8 000 000) frs CFA HTVA.

Lot 2 : sept millions (7 000 000) frs CFA HTVA.

4. La présente demande de prix est réservée aux micros, petites et moyennes entreprises.

Les acquisitions sont en deux (02) lots et intitulées comme suit :

Lot 1 : acquisition de consommables pour le fonctionnement de la clinique mobile ;

-Lot 2 : acquisition de dispositifs médicaux de désinfection et de stérilisation ;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux(02) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux(02) lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours pour chaque commande et pour chaque lot. Le délai contractuel est l'année budgétaire 2026.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics sis au 1^{er} étage de l'administration (contact : 75 82 03 83) du CHUR de OUAHIGOUYA

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la direction des marchés publics du CHUR de OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable **vingt mille** (20 000) FCFA pour chacun des lots à l'agence comptable du CHUR DE OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Deux cent trente mille (230 000) frs CFA pour le lot 1;

Deux cent mille (200 000) frs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA au plus tard **le 07 septembre à 09 heures 00 minutes.**

NB : Pour les besoins d'évaluation des offres, le montant de :

150 000 FCFA sera considéré et un coefficient « 1 » sera affecté à chaque item pour le lot 1 ;

6 800 000 sera considéré et un coefficient « 1 » sera affecté à chaque item pour le lot 2 ;

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W.Claude OUEDRAOGO

Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

REGION DE BANKUI

Travaux de réalisation d'un incinérateur et d'un bloc de latrines à quatre (04) postes au profit de la Commune de Pâ

Avis de demande de prix
N°: 2026-003/RBNK/PBL/CPA/PRCP
Financement : Budget Communal (ressources propres), gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés 2026 de la Mairie de Pâ.

La Mairie de Pâ dispose de fonds propres, afin de financer les travaux de réalisation d'un incinérateur et d'un bloc de latrines à quatre (04) postes au profit de la Commune de Pâ et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1 Les montants prévisionnels des lots de la présente demande de prix :

- Lot 1 : quatre millions six cent vingt-cinq mille trois cent quarante-quatre (4 625 344) francs CFA HTVA et cinq millions quatre cent cinquante-sept mille neuf cent six (5 457 906) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : quatre millions neuf cent trente mille deux cent quatre-vingt-neuf (4 930 289) francs CFA HTVA et cinq millions huit cent dix-sept mille sept cent quarante un (5 817 741) francs CFA TTC.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément B1minimum pour le lot 1 et agrément de type Lp pour le lot 2**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration

3 La Mairie de Pâ sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Lot 1 : Travaux de réalisation d'un incinérateur au profit du CSPS de Kopoïe avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;
- Lot 2 : Travaux de réalisation d'un bloc de latrines à quatre (04) postes au CEG de Pâ avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

4 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

5 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Pâ, Téléphone : 77 30 16 09 et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans les bureaux **du secrétariat de la Mairie de Pâ de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables** ou appeler au 77 30 16 09.

6 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à la Trésorerie Départementale de Pâ tous les jours ouvrables de 08h00 à 16h00. La méthode de paiement sera en espèces contre délivrance d'une quittance.

7 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Pâ au plus tard le **07/09/2026, à 09h00mn TU** en un (1) original et trois copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs FCFA pour **lot1** et cent soixante-dix mille (170 000) francs FCFA pour **lot2**.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

9 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le [date] à [heure] à l'adresse suivante : Mairie de Pâ

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés publics

Jean-Pierre BAZIE

REGION DE BANKUI

Travaux de réalisation d'infrastructures hydrauliques au profit de la Commune de Pâ

Avis de demande de prix
N°: 2026-002/RBNK/PBL/CPA/PRCP
Financement : Budget Communal (ressources propres), gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés 2026 de la Mairie de Pâ.

1 La Mairie de Pâ dispose de fonds propres, afin de financer les travaux de réalisation d'infrastructures hydrauliques au profit de la Commune de Pâ, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Les montants prévisionnels des lots de la présente demande de prix :

-Lot1 : cinq millions six cent quarante-neuf mille sept cent dix-huit (5 649 718) francs CFA HTVA et six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (6 666 667) francs CFA TTC ;

- Lot2 : cinq millions six cent quarante-neuf mille sept cent dix-huit (5 649 718) francs CFA HTVA et six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (6 666 667) francs CFA TTC ;

- Lot 3 : cinq millions six cent quarante-neuf mille sept cent dix-huit (5 649 718) francs CFA HTVA et six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (6 666 667) francs CFA TTC.

3 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément de type Fn minimum**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration

4 La Mairie de Pâ sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

-Lot 1 : Travaux de réalisation d'un forage positif PMH dans le village de Pâ avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;

-Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage positif PMH dans le village de Boro avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;

-Lot 3 : Travaux de réalisation d'un forage positif PMH à l'école de Voho avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Pâ, Téléphone : 77 30 16 09 et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans les bureaux **du secrétariat de la Mairie de Pâ de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables** ou **appeler au 77 30 16 09**.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à la Trésorerie Départementale de Pâ tous les jours ouvrables de 08h00 à 16h00. La méthode de paiement sera en espèces contre délivrance d'une quittance.

8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Pâ au plus tard le **07/09/2026, à 09h00mn TU** en un (1) original et trois copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent mille (200 000) francs FCFA pour chaque lot.

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le [date] à [heure] à l'adresse suivante : Mairie de Pâ

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés publics

Jean-Pierre BAZIE

REGION DE BANKUI

Travaux de :

Lot 01 : Réalisation de deux (02) forages a Ouarkoye ;
Lot 02 : Réalisation de deux (02) forages dont un (01) a Kamako et un (01) au CSPS
de Mounkuy au profit de la Commune de Ouarkoye

Avis de demande de prix
 N° : 2026-03/RBNK/PMHN/COKY/M/PRCP du 27 JUILLET 2026
 Financement : *Budget Communal + ADCT, gestion 2026*

Montant prévisionnel :

Lot 01 : Onze millions quatre cent deux mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (11 402 898) francs CFA HTVA et Treize millions quatre cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt (**13 455 420**) francs CFA TTC

Lot 02 : Onze millions quatre cent deux mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (**11 402 898**) francs CFA HTVA et Treize millions quatre cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt (**13 455 420**) francs CFA TTC

1 Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Ouarkoye.

2 La commune de Ouarkoye dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer les Travaux de : lot 01 : Réalisation de deux (02) forages à Ouarkoye ; lot 02 : Réalisation de deux (02) forages dont un (01) a Kamako et un (01) au CSPS de Mounkuy au profit de la Commune de Ouarkoye et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : lot 01 : Onze millions quatre cent deux mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (11 402 898) francs CFA HTVA et Treize millions quatre cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt (13 455 420) francs CFA TTC et lot 02 : Onze millions quatre cent deux mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (11 402 898) francs CFA HTVA et Treize millions quatre cent cinquante-cinq mille quatre cent vingt (13 455 420) francs CFA TTC

4 La présente demande de prix est réservée : Sans Objet

5 La commune de Ouarkoye sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : lot 01 : Réalisation de deux (02) forages a Ouarkoye ; lot 02 : Réalisation de deux (02) forages dont un (01) a Kamako et un (01) au CSPS de Mounkuy au profit de la Commune de Ouarkoye avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** par lot ;

6 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de BANA O Boubakar Ahmed, Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Ouarkoye, Tél : 70-24-53-31 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Ouarkoye tous les jours ouvrables de 7h 30mn à 16h 00mn.

8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs CFA par lot** auprès du régisseur de recette à la mairie de Ouarkoye. La méthode de paiement sera en espèces.

9 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, secrétariat de la mairie de Ouarkoye au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 00** en un (01) original et 02 copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : lot 01 : Quatre cent trois mille cinq cent soixante-trois (**403 563**) francs CFA ; lot 02 : Quatre cent trois mille cinq cent soixante-trois (**403 563**) francs CFA.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Ouarkoye.

*La Personne Responsable de la Commande Publique,
 Présidente de la Commission Communale d'attribution des marchés*

BANA O Boubakar Ahmed

MAIRIE DE HOUNDE

Construction du bâtiment administratif de la Mairie

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
AOO N°2026-02/RGRK/PTUY/CHND/M/SG/PRCP

Montant prévisionnel : Quatre cent cinquante-cinq millions (455 000 000) FCFA TTC

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la mairie de Houndé. Elle sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises (**agrément catégorie B4**)

La commune de Houndé dispose des fonds au budget communal, afin de financer les travaux de construction du bâtiment administratif de la Mairie et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché

Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **quatre cent cinquante-cinq millions 455 000 000 FCFA TTC**.

Le présent appel d'offres est réservé aux moyennes entreprises.

La Mairie de Houndé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Construction du bâtiment administratif de la Mairie** avec un délai d'exécution de 120 jours

Les acquisitions se décomposent en lot unique : **Construction du bâtiment administratif de la Mairie**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de Houndé dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés, tél : 70-15-49-75 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : bureau de la Personne Responsable des Marchés les jours ouvrables de 7h 30 mn à 12h 30 mn et de 13 h à 16 h.

Les exigences en matière de qualifications sont : [Insérer la liste des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s)]. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA à la trésorerie provinciale du Tuy. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la PRM au plus tard le **25/09/2026 avant 9 h 00mn en un (1) original et deux (02) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **douze millions (12 000 000) FCFA**.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25/09/2026 avant 9 h 00mn** à l'adresse suivante dans la salle de réunion de la Mairie

*La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la commission communale d'attribution des marchés*

BAMOGO Dramane
Conseiller des Affaires Économique

COMMUNE DE FOUNZAN

Travaux de construction d'un dispensaire au CSPS de Founzan au profit de la commune de Founzan

Avis de demande de prix
N°2026-02/RGRK/PTUY/CFZN/PRCP
Financement : budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel :

Vingt-et-un millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (21 398 305) FCFA HTVA et vingt-cinq millions deux cent cinquante mille (25 250 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés, gestion 2026.

La commune de Founzan lance une demande de prix ayant pour objet : les travaux de Construction d'un dispensaire au profit de la commune de Founzan.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de Vingt-et-un millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (21 398 305) FCFA HTVA et vingt-cinq millions deux cent cinquante mille (25 250 000) FCFA TTC.

La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

La commune de Founzan sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction d'un dispensaire au CSPS de Founzan dans la commune de Founzan avec un délai d'exécution de : quatre-vingt-dix (90) jours.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de camarade Karim LOUGUE, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Founzan (PRCP) et prendre connaissance du document de la demande de prix auprès du bureau de la PRCP. Téléphone : 75 46 72 77 / 79 83 44 39, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minutes et 12 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes tous les jours ouvrables.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Provinciale du Tuy. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Founzan (PRCP) sur présentation de la quittance de paiement.

Les offres devront être soumises à l'adresse du camarade Karim LOUGUE, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Founzan (PRCP) en un (01) original et trois (03) copies au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 00** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Founzan.

Le Personne Responsable Commande Publique

Karim LOUGUE
Adjoint Administratif

REGION DU KADIOGO

Travaux de Construction d'un magasin de stockage de produits maraichers dans la commune de Koubri dans la région du Kadiogo

Conseil Régional du Kadiogo

Avis de demande de prix

N°2026-007/RCKDG/CR/SG/DCP du 18/08/2026

Financement : Budget Conseil régional du Kadiogo et ADCT, Gestion 2026

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026, du **Conseil Régional du Kadiogo**
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot unique : Trente-deux millions six cent quatre-vingt-onze mille sept cent soixante-cinq (32 691 765) francs CFA HTVA et Trente-huit millions cinq cent soixante-seize mille deux cent quatre-vingt-trois (38 576 283) francs CFA TTC.
3. La présente demande de prix est réservée à : sans objet
4. Le Conseil régional du Kadiogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
- Lot unique : **Travaux de construction d'un magasin de stockage de produits maraichers dans la commune de Koubri dans la région du Kadiogo avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de la Commande Publique au Premier étage aile droite premier bureau à gauche sur la porte est affiché Directeur de la Commande Publique / Téléphone : Tél : 72 20 26 03 de 7h30 heures à 16h 00.**
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Cinquante milles (50 000) francs CFA pour le Lot Unique auprès de la Trésorerie régionale du Kadiogo sise à la Zad.**
8. La méthode de paiement sera adressée par l'acheminement main à main.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Direction de la Commande Publique du conseil régional du Kadiogo au Premier étage aile droite premier bureau à gauche, sur la porte est affiché Directeur de la Commande Publique du Conseil régional du Kadiogo sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Primature Ouaga2000. Tél : 72 20 26 03 au plus tard le 07/09/2026 à 9h TU**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Un million cent cinquante-sept mille deux cents (1 157 200) francs CFA.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09h TH** à l'adresse suivante : **Direction de la Commande Publique du Conseil régional du Kadiogo sise au Premier étage aile droite premier bureau à gauche, sur la porte est affiché Directeur de la Commande Publique sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Primature Ouaga2000. Tél : 70 75 25 25 / 78 83 32 34**

NB : Une visite de site obligatoire est prévue pour le **03 septembre 2026** et sera conduite par Camarade OUEDRAOGO Emmanuel, Téléphone 70752525 et sanctionnée par une attestation de visite de site.

Lieu de rencontre : **Mairie de Koubri à 9h00.** Un retard de 15mn sera toléré.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aboubacar ZONGO

REGION DES KOULSE

Travaux de construction d'un bâtiment administratif + équipement à la Mairie de Kongoussi (lot 1) et travaux de réfection du bâtiment administratif de la Police Municipale de Kongoussi (lot 2)

Avis de demande de prix
N° 2026-004/RKLS/PBAM/CKGS/PRCP du 14 juillet 2026
Financement : *Budget communal, fonds propre, gestion 2026*

1. Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé N°1 gestion 2026 de la Commune de Kongoussi.
2. La Commune de Kongoussi dispose des ressources propres afin de financer la réalisation et la réfection d'infrastructures administratives et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont :
Lot 1 : 50 847 458 FCFA en HTVA soit 60 000 000 de FCFA TTC
Lot 2 : 6 779 661) FCFA en HTVA soit 8 000 000 de FCFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à : *sans objet*
5. La Commune de Kongoussi sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *travaux de construction d'un bâtiment administratif+ équipement à la Mairie de Kongoussi (lot 1) et travaux de réfection du bâtiment administratif de la Police Municipale de Kongoussi (lot 2) pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.*
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique ou au Secrétariat de la Mairie de Kongoussi tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30 et de 13h00mn à 16h 00mn, le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) de FCFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) de FCFA pour le lot 2** à la Trésorerie provinciale du Bam, sise à Kongoussi.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 30 mn**, en un (1) original et **deux (02)** copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
Lot 1 : un million six cent mille (1 600 000) de FCFA ;
Lot 2 : deux cent mille (200 000) de FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09heures 30 mn** à l'adresse suivante : *petite salle de réunion de la Mairie de Kongoussi*

La Personne Responsable de la Commande Publique

Vincent de Paul OUEDRAOGO
T. S. en Maitrise d'Ouvrages Publics

COMMUNE DE BAGRE

Travaux de construction d'un CEG (trois salles de classe plus bureau) à Bèga au profit de la commune de Bagré

Avis de demande de prix
N° : 2026-02/RNKB/PBLG/CO-BGR/M/CAB/PRCP
Financement : Budget communal

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : trente millions sept cent soixante-un mille neuf cent cinq (**30 761 905**) FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Bagré.
2. La commune de Bagré dispose de fonds sur Budget communal, afin de financer la construction d'un CEG (trois salles de classe + bureau à Bèga au profit de la commune de Bagré, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement de ce marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de Prix est de 30 761 905 FCFA TTC
4. **La présente demande de prix est réservée : « sans objet »**
5. La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Bagré sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction d'un CEG (trois salles de classe + bureau) à Bèga dans la commune de Bagré avec un délai d'exécution de : quatre-vingt-dix (90) jours.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Camarade **OUEDRAOGO Sara, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bagré (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix. **Téléphone : 73 56 74 31 / 75 55 13 44** de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et de 13 heures à 16 heures 00 minute.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante (50 000) mille FCFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale de Tenkodogo. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bagré (PRCP)** sur présentation de la quittance de paiement.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bagré (PRCP)** au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de:
- **Neuf cents mille (900 000) FCFA.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Bagré**

La Présidente de la Commission Communale d'attribution des marchés

OUEDRAOGO Sara
Adjoint Administratif

COMMUNE DE BAGRE

Travaux de réalisation de deux forages (un forage scolaire équipé de pompe à motricité humaine à l'école primaire publique de Ouvin et un forage communautaire positif équipé de pompe à motricité humaine à Sangaboulé) dans la commune de Bagré

Avis de demande de prix
N° : 2026-01/RNKB/PBLG/CO-BGR/M/CAB/PRCP
Financement : Budget communal

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : treize millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (13 333 333) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Bagré.

1. La commune de Bagré dispose de fonds sur Budget communal, afin de financer la réalisation de deux forages dans la commune de Bagré, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement de ce marché.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de Prix est de 13 333 333) FCFA TTC

3. La présente demande de prix est réservée : « sans objet »

4. La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Bagré sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de réalisation de deux forages (un forage scolaire positif équipé de pompe à motricité humaine à l'école primaire publique de Ouvin et un forage communautaire positif équipé de pompe à motricité humaine à Sangaboulé) dans la commune de Bagré avec un délai d'exécution de : quarante-cinq (45) jours.**

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Camarade **OUEDRAOGO Sara, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bagré (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix. Téléphone : 73 56 74 31 / 75 55 13 44 de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et de 13 heures à 16 heures 00 minute.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente (30 000) mille FCFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale de Tenkodogo. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bagré (PRCP)** sur présentation de la quittance de paiement.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bagré (PRCP)** au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de: **trois cents mille (300 000) FCFA**.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Bagré**

La Présidente de la Commission Communale d'attribution des marchés

OUEDRAOGO Sara
Adjoint Administratif

REGION DE LA SIRBA

Travaux de construction de trois (03) salles de classes au lycée professionnel de Piéla

Avis de demande de prix
N°2026-02/RSRB/PGNG /CPLA/M/SG/PRCP DU 07 Août 2026
Source de financement : *Fonds propres +TPP*

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics BR1, gestion 2026, de la Commune de Piéla.
2. La Commune de Piéla dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer la réalisation des travaux de construction de trois (03) salles de classes au lycée professionnel de Piéla, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt millions neuf cent quarante-huit mille trois cent cinq (20 948 305) FCFA en HTVA et vingt-quatre millions sept cent dix-neuf mille (24 719 000) FCFA en TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux **moyennes entreprises.**
5. Le président de la délégation spéciale sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications techniques, agréés **B1 minimum**, pour réaliser **les travaux de construction de trois (03) salles de classes au lycée professionnel de Piéla** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours.**
6. La passation de marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie au bureau de la personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionné ci-après : tél : **75 09 03 79** au bureau de la personne responsable de la commande publique de **(08 heures à 17 heures)** jours ouvrables.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000)** à la Trésorerie principale de Bogandé. La méthode de paiement sera en espèce.
9. Les offres devront être soumise à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie au plus tard **07/09/2026 à 09 heures** en **un (1) original** et de **deux (2) copies.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent mille (700 000) CFA.**
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de remise des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : **dans la salle de la mairie de Piéla.**

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)

Kouka OUEDRAOGO
Attaché Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de réalisation d'infrastructures au profit de la commune de Niankorodougou

COMMUNE DE NIANKORODOUGOU

Avis de demande de prix
N° : 2026-015/RTNY/PLRB/CNKDG /CCAM/PRCP du 10/08/2026
Financement : budget communal (Fonds Propres), gestion 2026

Objet : Travaux de réalisation d'infrastructures au profit de la commune de Niankorodougou

Lot1 : construction d'un bâtiment administratif extensible à la mairie de Niankorodougou
Lot 2 : réhabilitation du bâtiment annexe de la mairie de Niankorodougou

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026, de la commune de Niankorodougou.
2. La commune de Niankorodougou dispose de fonds sur son budget, afin de financer la construction d'un bâtiment administratif extensible à la mairie de Niankorodougou et, la réhabilitation du bâtiment annexe de la mairie de Niankorodougou et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre desdits Marchés.
3. Le montant en HTVA et TTC sont :
 - **Lot 1 : quatre-vingt-seize millions six cent dix mille cent soixante-neuf (96 610 169) FCFA HTVA et cent quatorze millions (114 000 000) FCFA TTC**
 - **Lot 2 : quatre millions huit cent trente mille cinq cent huit (4 830 508) FCFA et cinq millions sept cent mille (5 700 000) FCFA TTC**
4. La présente demande de prix est réservée : sans objet
5. La Commune de Niankorodougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : lot1 : Travaux de construction d'un bâtiment administratif extensible à la mairie de Niankorodougou avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ; et lot 2 : la réhabilitation du bâtiment annexe de la mairie de Niankorodougou avec un délai d'exécution de trente (30) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Commune de Niankorodougou ; auprès de la Personne responsable de la commande publique, téléphone : 71 66 18 88 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après à la Mairie de Niankorodougou tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après auprès de la perception de Loumana. La méthode de paiement sera en espèce en Francs CFA.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Mairie de Niankorodougou au plus tard le **07/09/2026 à 09 heures 00 minutes** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois millions quatre cent vingt mille (3 420 000) FCFA pour le lot 1 et cent soixante-onze mille (171 000) FCFA pour le lot 2, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/09/2026 à 9 heures 00 minutes** à l'adresse suivante : dans la salle des fêtes de la Mairie de Niankorodougou

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Edmond TOE
Adjoint Administratif



La célérité dans la transparence